

Éditorial

Si l'on ne devait mesurer sa vitalité qu'à la seule aune du nombre des pages de son bulletin, l'Association des amis de l'IRHT pourrait déjà afficher sa satisfaction : le bulletin grossit encore cette année. Plus sérieusement, il est apparu cette année à ceux qui ont la charge de rédiger ce bulletin que les membres de l'IRHT avaient eu, plus encore que les années précédentes, à cœur d'alimenter les rubriques : aucun des auteurs pressentis n'a refusé sa collaboration et nous les en remercions tous chaleureusement. Le bulletin a parfaitement rempli son rôle de lien entre les membres du laboratoire et leurs amis : malgré (on n'ose dire à cause de) la fermeture pour travaux des locaux du centre Félix Grat, le bulletin manifeste avec éclat que les activités de recherche n'ont pas été affectées et que les services que l'IRHT rend depuis longtemps à la communauté des chercheurs tendent en permanence à s'améliorer, en utilisant au mieux l'évolution constante des techniques d'information et de stockage des données (en témoigne en particulier l'évolution du service photographique évoquée par Gilles Kagan).

Un heureux hasard a voulu d'autre part que la conférence donnée par Lucie Fossier et José Beaud lors de la réunion annuelle des amis de l'IRHT ait porté sur les débuts de l'informatique dans le laboratoire : on sait qu'un des projets fondateurs de l'IRHT, le traitement systématique des notices de manuscrits rédigées d'après les originaux n'a été rendu possible que par la normalisation et la formalisation qu'exigeait le traitement informatique de ces notices. Ce projet a abouti, au bout de plusieurs années de confrontation et de discussions entre les différentes sections, au *Guide pour l'élaboration d'une notice de manuscrit* publié en 1977. Or c'est cette année même que paraît *Lire le manuscrit médiéval : observer et décrire* publié sous la direction de Paul Géhin : ce livre, fruit de la collaboration de représentants des différentes sections comme le *Guide de la notice* est en quelque sorte un aboutissement, en même temps qu'un témoignage de maturité de la discipline codicologique. En se situant dans une perspective plus didactique que normative, en permettant aux chercheurs de l'IRHT de transmettre leur savoir aux étudiants, il est aussi emblématique de la fécondité de la recherche à l'IRHT.

Autre raison d'être optimistes : les travaux de l'avenue d'Iéna avancent normalement et la perspective d'une réouverture aux lecteurs dès la fin du printemps 2006 se confirme (cf. la rubrique IRHT Pratique).

Françoise VIELLIARD

NOUVELLES DE LA RECHERCHE

Cette rubrique présente les trouvailles et les entreprises liées à la vie du laboratoire

Les questions disputées de musique de l'Université de Paris (XIII^e – XIV^e siècles)

Pascale DUHAMEL, *Chercheur post-doctorant IRHT – CRSH*

Autant dans l'histoire des universités que dans celle de la musique, on a cherché à savoir si la musique était enseignée à l'université médiévale et quel pouvait être le contenu de cet enseignement. Dans les classifications théoriques médiévales, la musique fait partie des disciplines mathématiques. Mais, plusieurs travaux récents montrent combien il est difficile de cerner l'enseignement de ces disciplines à l'Université de Paris du XIII^e et du XIV^e siècles. En effet, les statuts universitaires donnent peu de détails au sujet des disciplines du *quadrivium*, et encore moins sur l'enseignement de la musique. De plus, lorsqu'il y a mentions de ces disciplines, elles sont fortement sujettes à interprétation. Dans le cas de la musique, plusieurs difficultés s'ajoutent. De toutes les disciplines mathématiques, la musique est celle qui par son contenu et la créativité qu'elle implique, est la plus éloignée de l'abstraction mathématique médiévale. Jusqu'à ce jour, les musicologues ont déduit la présence de la musique dans l'enseignement universitaire sur la base d'arguments indirects, tels que l'intervention de la musique dans les événements de la vie universitaire et l'identification de maîtres de l'université, tels que Jean de Garlande et Robert Grosseteste¹, avec des théoriciens de la musique. Toutefois ces arguments indirects sont peu convaincants. Dans tous les cas, les difficultés rencontrées chaque fois que l'on tente de répondre à la question de l'enseignement de la musique à l'université et de son contenu dénoncent le manque d'exploration dans les sources médiévales.

¹ Christian Meyer, « Introduction », *Musica plana Johannis de Garlandia*, Baden-Baden, Bouxwiller : Ed. Valentin Koerner, 1998, Collection d'études musicologiques 91; Nancy van Deusen, *Theology and music at the early university*, New York : E.J. Brill, 1995.

Pourtant, Palémon Glorieux, Olga Weijers, Michel Huglo et Claude Lafleur¹ ont mentionné dans des travaux récents ou moins récents l'existence de plusieurs écrits issus de l'Université de Paris traitant de musique, parmi ceux-ci un nombre remarquable de questions disputées. La question disputée constitue à l'université médiévale autant une méthode d'enseignement qu'une méthode de recherche et de spéculation². Elle est le genre littéraire privilégié lorsqu'il s'agit de connaître l'activité et les débats de l'université médiévale. Les questions disputées de musique revêtent non seulement un grand intérêt lorsqu'il est question de l'enseignement de la musique à l'université, mais constituent également autant de petits traités de musique. La question disputée de musique n'a jamais été traitée en tant que telle, ni en musicologie, ni en histoire des universités, et n'est que très rarement mentionnée en histoire de la musique médiévale. En effet, les historiens des universités hésitent à aborder des questions impliquant un contenu musical tandis que les musicologues orientent rarement leurs recherches en fonction des problèmes d'histoire médiévale. Pourtant, ces textes constituent un fonds d'écrits théoriques de la musique pouvant contribuer au renouvellement de l'histoire de la théorie et de l'esthétique musicales médiévales. De plus, au premier chef, ces textes peuvent nous renseigner sur la place de la musique dans l'enseignement à la Faculté des arts de Paris.

Grâce à une subvention post-doctorale du Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada, une recherche a pu être entreprise sur ces questions disputées, sous la supervision de Olga Weijers, dans le cadre du programme de recherche « La Faculté des arts dans les universités médiévales (Paris et Oxford) » commun à Constantijn Huygens Instituut (La Haye) et à l'IRHT. La première étape de cette recherche a consisté à vérifier l'exactitude de la liste de départ des manuscrits contenant des questions disputées. L'étape suivante a été de repérer les études faites sur ces textes. Au total, on a identifié 14 questions disputées de musique en lien avec la Faculté des arts de Paris. La grande majorité de ces questions avaient déjà fait l'objet d'une édition. Toutefois, ces éditions n'ont jamais été effectuées dans le cadre d'une étude sur les textes eux-mêmes ou en lien avec l'histoire des universités. Frank Hentschel³, qui en a édité la plus grande part, s'est intéressé à ces textes uniquement dans la mesure où ils illustraient des thèmes de l'histoire de la théorie musicale. Néanmoins, ses éditions ont servi de point de départ pour l'étude des manuscrits et pour la préparation d'une version légèrement modifiée de ces éditions. Les étapes suivantes ont été la traduction ainsi que le commentaire de ces textes.

– La première question disputée se trouve dans une introduction anonyme aux arts libéraux qui a déjà retenu

l'attention de Claude Lafleur⁴. Il s'agit de *De communibus artium liberalium* que l'on trouve dans le manuscrit Paris, BnF lat. 16390, daté d'entre 1246 et 1255⁵, et portant des indications d'abréviation de la main de Pierre de Limoges. Le manuscrit Paris, BnF lat. 16617 contient la version abrégée selon ces indications. Cet ouvrage présente à la fois des résumés de chaque discipline du *trivium* (grammaire, rhétorique, logique) et du *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie, musique) et des questions disputées représentatives sans doute des examens. La section concernant la musique présente une seule question, fondamentale : « *utrum numerus relatus ad sonos sit subiectum in musica* ».

– Les *Questiones communes mathematicae* de Raoul le Breton, datées de la fin du XIII^e siècle⁶, ont comme objectif d'introduire l'étudiant aux disciplines du *quadrivium*. On les trouve dans deux manuscrits : Paris, BnF lat. 16609 (c. 1299) et Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I^{er}, 3540-47 (XV^e siècle). Les questions de musique sont au nombre de cinq et portent de nouveau sur des notions élémentaires de la discipline : « *utrum astrologia et musica si<n>t magis naturales quam mathematica* », « *utrum musica sit scientia* », « *utrum musica sit una scientia* », « *utrum musica sit utilis* » et « *queritur circa subiectum musice* ».

– Une deuxième série anonyme de questions disputées de musique vise le même objectif. Il s'agit des *Questiones mathematicales* du manuscrit Londres, British Library, Harley 1 (début XIV^e siècle). Contrairement à la série de Raoul le Breton, cette introduction au *quadrivium* ne compte qu'une seule question d'ordre général concernant la musique : « *utrum musica et astronomia sint magis mathematica quam naturales vel econverso (sic)* ». Cette question est beaucoup plus développée que l'équivalente chez Raoul le Breton. La complexité de son argumentation ainsi que la finesse des notions impliquées permettent de penser, au contraire de Deuffic⁷, qu'il s'agit bien de deux questions différentes et non de deux versions d'une même question.

– Pierre d'Auvergne a disputé, pendant la période de Noël 1301⁸, deux questions de musique dans le *Quodlibet VI*. Il s'agit des questions numérotées XVI et 16 pour une raison inconnue, puisque la question 16 étant à la fin de la série aurait pu être numérotée XVII. Il est vrai que les deux questions sont étroitement reliées quant au problème posé : « *utrum armonie musicales sint excitative passionum* » et « *utrum armonie musice ad mores valeant seu virtutes* ». Avec la question du ms. Harley 1, ces questions sont les plus développées de l'actuel corpus. En particulier la première question (XVI) de Pierre d'Auvergne revêt un grand intérêt car il examine le pouvoir de la musique d'après la théorie aristotélicienne et scolastique de l'âme ; ce qui est tout à fait original par rapport aux passages des traités musicaux médiévaux qui présentent ce thème. Ces deux questions se trouvent dans les manuscrits suivants : Vatican, Bibliotheca Apostolica Vaticana, Vat. lat. 932 (XIV^e siècle) ; Paris, BnF, lat. 15851 (1300-1325) ; Paris, BnF, lat. 14562 (XIV^e siècle) ; Troyes, Bibliothèque municipale, 269 (XIV^e siècle) ; Berlin, Staatsbibliothek Preußischer Kulturbesitz, lat. fol. 428 (XIV^e siècle).

¹ Palémon GLORIEUX, *La faculté des arts et ses maîtres au XIII^e siècle*, Paris : Vrin, 1971 ; Olga WEIJERS, *La "disputatio" à la Faculté des arts de Paris (1200-1350 environ)*, Paris, La Haye : Brepols, 1995 (Studia Artistarum 2). – Michel HUGLO, « L'enseignement de la musique à l'Université de Paris au Moyen Âge », in *L'enseignement de la musique au Moyen Âge et à la Renaissance*, France : Royaumont, 1987, p. 73-79. – Claude LAFLEUR et Joanne CARRIER, « Une trace de l'exégèse "artienne" de l'Institution arithmétique de Boèce : le début des *Questiones mathematicae* », in *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle. Autour du « Guide de l'étudiant » du ms. Ripoll 109*, Turnhout : Brepols, 1997, p. 489-503. – Max HAAS, « Les sciences mathématiques comme parties de la philosophie », in *L'enseignement de la philosophie au XIII^e siècle...*, 1997, p. 89-108.

² Voir au sujet de la question disputée à la faculté des arts : Olga WEIJERS, *La "disputatio"...*, 1995 et ID., *La "disputatio" dans les Facultés des arts au Moyen Âge*, Turnhout : Brepols, 2002 (Studia Artistarum 10).

³ Frank HENTSCHEL, *Sinnlichkeit und Vernunft in der mittelalterlichen Musiktheorie. Strategien des Konsonanzwertung und der Gegenstand des Musica sonora um 1300*, Stuttgart : F. Steiner Verlag, 2000, (Beihefte zum Archiv für Musikwissenschaft 47) et ID., « Der verjagte Dämon. Mittelalterliche Gedanken zur Wirkung der Musik aus des Zeit um 1300. Mit einer Edition der Quaestiones 16 und 17 aus Quodlibet VI des Petrus d'Auvergne », in Jan A. AERTSEN et Andreas SPIER (éds.), *Geistesleben im 13. Jahrhundert*, Berlin, New York : édition, 2000, Miscellanea Mediaevalia 27, p. 396-421.

⁴ Claude LAFLEUR et Joanne CARRIER, « Un instrument de révision destiné aux candidats à la licence de la Faculté des arts de Paris, le "De communibus artium liberalium" (vers 1250 ?) », *Documenti e studi sulla tradizione filosofica medievale* 5 (1994) p. 129-203.

⁵ Claude LAFLEUR et Joanne CARRIER, *Un instrument...*, p. 140.

⁶ Frank Hentschel, 2000, p. 282-300.

⁷ Jean-Luc Deuffic, « Un logicien renommé proviseur de Sorbonne au XIV^e siècle. Raoul le Breton de Ploudiry. Notes bio-bibliographiques », *PECIA Ressources en médiévistique* 1 (2002) p. 45-156.

⁸ Palémon Glorieux, *La littérature quodlibétique de 1260 à 1320*, Le Saulchoir, Kain (Belgique) : Revue des sciences philosophiques et théologiques, 1925-35, p. 263.

– Enfin deux autres séries posent des problèmes d'édition et de traduction. Il s'agit d'abord d'une série de cinq questions sur la notation musicale marquées par la transition entre la notation franconienne et la notation mensurale de l'*ars nova*. On la trouve dans les manuscrits Paris, BnF lat. 14741 (XV^e siècle) et Oxford, Bodleian Library, Bodley 77 (XV^e siècle). Pour des raisons de contenu, Ulrich Michels¹, le premier éditeur, les a datés de la toute fin du XIII^e siècle. Le manuscrit d'Oxford contient une version informelle des questions, alors que le manuscrit de Paris présente les mêmes questions sous la forme structurée de la question disputée. D'après Michels, les questions reflètent un débat qui avait cours dans la région parisienne et dans le nord de la France au sujet de la légitimité de certaines transformations de la notation musicale qui allaient faire passer celle-ci dans le système de l'*ars nova*. Toutefois, la mise en forme scolastique de ce débat n'est pas efficace. Chaque question procède à partir d'un exemple qui tend à se transformer d'un argument à l'autre, si bien qu'il est impossible de trouver une réponse à la question de départ. En outre, le latin est très elliptique et désigne la plupart du temps des éléments de notation par des adjectifs démonstratifs indéfinis qui rendent la traduction excessivement problématique. La deuxième série de questions se trouve dans le manuscrit Paris, BnF lat. 7378A (XIV^e siècle). Il s'agit de deux séries de plusieurs questions disputées, la première en optique et la deuxième en musique. Malheureusement, ces listes nous sont parvenues sans leurs textes. Néanmoins, d'après l'énoncé des questions, un fort parallélisme apparaît entre les thèmes de la diffusion de la lumière et de celle du son, par l'utilisation commune qui y est faite des notions de réfractions, de diffractions et d'angle. Dans ce cas-ci, le problème est surtout celui de l'édition puisque le manuscrit est très abîmé. Le parchemin est gondolé mais surtout très foncé, et le contraste entre écriture et parchemin est insuffisant pour permettre une lecture sûre. C'est pourquoi ces deux séries ne feront probablement pas l'objet d'une édition et d'une traduction dans cette étude.

L'ensemble de ces textes, et le point où en est l'étude permettent déjà de faire quelques observations sur l'enseignement de la musique à l'Université de Paris. Tout d'abord, alors que la majorité des introductions à la philosophie² mentionnent les deux premiers livres du *De Institutione musica* de Boèce en tant qu'ouvrage de référence en musique, la grande majorité des questions disputées de musique porte essentiellement sur le premier livre de cet ouvrage. Dans ces questions, l'exploitation des notions présentes dans ce livre du *De Institutione musica* demeure assez limitée. Seules les questions qui sont aux marges de la musique présentent de l'originalité : les questions de Raoul le Breton et du manuscrit Harley 1 traitent de la musique en lien avec la problématique des *science medie* qui relèvent de l'ensemble du *quadrivium* et de l'émergence des sciences naturelles ; comme mentionné plus tôt, les questions de Pierre d'Auvergne mettent la musique en lien avec la théorie de l'âme de manière tout à fait inédite à ce jour. En somme, il est déjà possible de considérer que la musique ne faisait l'objet que d'un enseignement limité : la lecture (lectio) du premier livre de musique de Boèce. Dans la mesure où les introductions à la philosophie reflètent bien ce type d'exercice, les questions disputées reflètent sans doute les connaissances minimales en musique, exigées lors des examens. Les autres

questions plus développées, ou plus originales, témoignent sans doute plus d'un intérêt individuel que de l'état de l'enseignement de la musique à l'Université de Paris. Enfin, cet enseignement servait peut-être davantage à l'interprétation des analogies musicales dans les textes théologiques (par ex. les analogies autour de l'harmonie) qu'à l'exercice spécialisé de cette discipline. L'enseignement spécialisé en musique se faisait certainement ailleurs qu'à l'université.

D'ailleurs, il est possible qu'une étude plus poussée de ces textes confirme des liens entre la théorie musicale telle qu'elle était exercée à l'université et la théorie musicale spécialisée telle que les traités du XIII^e et du XIV^e siècle nous la transmettent. Ainsi, les questions disputées de musique apparaissent comme le lieu où la musique passe d'une discipline mathématique, abstraite en lien davantage avec une esthétique musicale³, à une discipline plus préoccupée par le son et les aspects concrets de la musique. En outre, la structure des traités de musique évolue vers une structure toujours plus systématique – voire scolastique, du milieu du XIII^e siècle au milieu du XIV^e siècle. Toutefois, pour en arriver là, il reste encore beaucoup de travail à faire. Heureusement, le Pontifical Institute of Medieval Studies (Toronto) me donne l'occasion de mener à bien cette recherche, en tant que « Research Associate ». J'ai bon espoir de publier une monographie sur le sujet, incluant les éditions, les traductions et les commentaires, dans le courant de l'année universitaire 2005-2006.

Je profite de cette tribune pour remercier la direction de l'IRHT qui a accepté de m'accueillir en tant que chercheur post-doctorant, et tous ceux qui m'ont soutenue et aidée d'une manière ou d'une autre. Je tiens également à remercier Olga Weijers pour sa supervision attentive et constructive.

« Lire le manuscrit médiéval : observer et décrire ».

Paul GÉHN, *section grecque*

En 1977, l'IRHT avait publié un *Guide pour l'élaboration d'une notice de manuscrit*. Cette modeste brochure d'une cinquantaine de pages, pour partie dactylographiées, pour partie manuscrites, avait pour but de faciliter et d'unifier le travail d'analyse des manuscrits, dans la perspective de normalisation exigée par les nouvelles techniques informatiques. Le livre, qui était d'abord un instrument interne à l'IRHT, fut largement diffusé à l'extérieur et vite épuisé. On fit le choix d'une refonte, plutôt que celui d'une réédition. Après bien des vicissitudes, cette refonte a abouti à l'ouvrage collectif qui vient de paraître dans la « collection U » chez Armand Colin, sous le titre : *Lire le manuscrit médiéval : observer et décrire*.

Destiné à tous ceux qui étudient les sources médiévales à partir des documents originaux, l'ouvrage affiche d'autres ambitions que l'ancien guide. Libéré des contraintes informatiques, il se place dans une perspective plus didactique que normative. Il ne se contente pas d'attirer l'attention sur les éléments qui méritent d'être observés, mais montre aussi l'intérêt de ces observations et le parti qu'on peut en tirer. Il donne aussi des conseils rédactionnels destinés à organiser les informations recueillies. Une autre de ses ambitions est

¹ Ulrich Michels, « Der Musiktraktat des Anonymus OP. Ein frühes Theoretiker-Zeugnis der Ars nova », *Archiv für Musikwissenschaft*, XXVI/1 (January 1969) 49-62.

² Voir par exemple Claude Lafleur, *Quatre introductions à la philosophie, au XIII^e siècle. Textes critiques et étude historique*, Montréal, Paris : Institut d'études médiévales, Vrin, 1988.

³ Pascale Duhamel, « L'ordre créateur de désordre : la musique dans les classifications médiévales des disciplines », Actes du colloque *Les représentations de la musique au Moyen Âge* (avril 2004), Paris : Éditions Cité de la Musique, à paraître.

d'essayer de refléter la plus grande part de l'activité de l'IRHT¹, ordonnée autour de ses cinq grands pôles linguistiques (hébreu, grec, latin, arabe et langues romanes). Le fait que l'histoire du livre manuscrit médiéval s'est développée sur un fonds commun hérité de l'Antiquité justifie cette approche plurielle.

Le manuel (280 pages) est divisé en neuf chapitres qui suivent approximativement les étapes de l'existence du manuscrit, depuis sa confection jusqu'à sa destinée entre les mains de possesseurs successifs. En voici le sommaire : (Introduction) Pour le signalement du manuscrit ; (ch. 1) Les matériaux : support et encre ; (ch. 2) L'organisation du volume ; (ch. 3) La préparation de la page avant l'écriture ; (ch. 4) L'écriture ; (ch. 5) La décoration ; (ch. 6) Colophons et souscriptions ; (ch. 7) Le contenu ; (ch. 8) La reliure ; (ch. 9) Possesseurs et lecteurs. Il se termine par un index des manuscrits cités et un index des principales notions. L'exposé est accompagné d'exemples réels ou fictifs, de schémas et de photos en noir et blanc.

Nous espérons que ce manuel, d'un prix réduit, remplira son rôle auprès des étudiants et deviendra le support indispensable de toutes les formations organisées sur le thème du manuscrit médiéval.

PROJETS DES SECTIONS

Nouvelles de l'Onomasticon Arabicum

Christian MÜLLER et Jacqueline SUBLET, *section arabe*

Le projet de l'Onomasticon Arabicum a franchi une étape importante.

Une application Access a été conçue pour effectuer la saisie des données biographiques en langue arabe. Elle sert aussi à traiter les données récupérées de l'ancienne base 4D sur Macintosh, soit quelque 28.000 notices biographiques de personnages – pour la plupart des savants – ayant vécu dans le monde islamique médiéval. Cette nouvelle base Access, qui porte le logo Onomasticon Arabicum, est un outil grâce auquel on peut désormais interroger ce fonds d'informations qui était resté difficile d'accès.

Après l'élaboration de cette application, il s'est avéré indispensable de rédiger une présentation et une notice méthodologique propres à l'Onomasticon Arabicum, qui permettent à la fois de saisir toutes les fonctions de l'application, et d'affiner les normes de dépouillement des sources biographiques arabes, la standardisation des données étant en effet absolument nécessaire pour le traitement des données par ordinateur.

Dans l'immédiat sont prévus :

¹ *N.d.l.r.* : Les activités de toutes les sections ne pouvaient entrer dans le cadre de cette publication. C'est, par exemple, le cas de la section de diplomatique qui publiera prochainement un volume de la typologie des sources du Moyen Âge occidental sur les cartulaires.

- la mise à disposition de l'application Onomasticon Arabicum sur le site internet de l'IRHT. Cette version intégrale peut être téléchargée par les chercheurs qui, à l'échelle internationale, seront à même de dépouiller des sources arabes pour leurs propres projets. L'application est assez souple et permet la création de requêtes de toutes sortes qui devraient satisfaire les besoins des chercheurs et des équipes scientifiques. L'intérêt d'une grande diffusion de l'application est de créer un modèle qui soit adopté par le plus grand nombre. L'attribution d'un espace personnel à chaque utilisateur enregistré en tant que contributeur servira par la suite à intégrer les données individuelles dans la grande base principale. Le but est de rassembler le plus grand nombre d'informations dans une base de données unique située à l'IRHT.

- la mise en ligne des données pour consultation : avec l'accord des anciennes équipes fondatrices de l'entreprise, les 28 000 notices biographiques déjà en mémoire seront mises en ligne et pourront être consultées au moyen d'un interface qui est en cours de rédaction. Le but est de montrer la richesse de la base et les performances du système portant sur un grand nombre des données biographiques.

Une introduction générale sur la littérature biographique arabe et la transmission du savoir dans l'islam médiéval et pré-moderne, ainsi que l'édition papier de la méthode Onomasticon Arabicum paraîtront sous la forme d'un ouvrage de synthèse.

L'HÉRALDIQUE à l'IRHT. Les ressources de ses fichiers et de ses collections. Les projets en cours

Hélène Loyau, *section de codicologie - héraldique - histoire des bibliothèques*

Créée dès 1942 juste après les grandes sections de l'IRHT à l'instigation de sa directrice Jeanne Viellard, la section héraldique s'est rapidement étoffée sous la conduite de sa collaboratrice Marguerite Pecqueur, grâce à l'enseignement et aux conseils de Jacques Meurgey, alors conservateur en chef du service des sceaux des Archives nationales. Rappelons qu'au retour de l'exode de 1940, ces dernières accueillirent l'IRHT dans leurs locaux pour une quinzaine d'années environ. La proximité du service de sigillographie et de ses spécialistes en héraldique ne pouvait qu'être profitable au développement de la section, née tout naturellement de la nécessité d'identifier le premier possesseur ou les possesseurs successifs des armoiries apposées dans les livres manuscrits antérieurs à 1520 (date extrême adoptée par les différentes sections de l'IRHT) et demeurées jusqu'alors anonymes.

En effet tout manuscrit parvenu jusqu'à nous a forcément une longue histoire. Établir sa « carte d'identité » implique qu'on tentera de découvrir par qui il a été commandé, pour qui il a été réalisé, entre quelles mains il est passé, d'une génération à l'autre, avant d'arriver jusque dans nos fonds, publics ou privés, bien souvent très loin de son lieu d'origine. En l'absence de toute autre marque de possession dûment inscrite, celles données par l'héraldique sont, grâce à l'identification de la famille ou même de l'individu, un des moyens les plus sûrs d'apporter des éléments de réponse. Plus un écu apparaît complexe dans sa composition, plus il apporte en réalité d'informations sur le possesseur : sa position

généalogique dans sa lignée, si, par le jeu des partitions au sein d'un seul écu, il combine les armes paternelles, maternelles, et celles de ses différents aïeux ; son statut social surtout si l'accompagnent par exemple les armes de son épouse (ou de ses épouses successives) ; ses fonctions, dignités, etc. Dans les meilleurs cas, par l'identification des armoiries, on aura la possibilité d'en dater de façon plus serrée l'apposition au cours de la réalisation matérielle ou de l'histoire du codex.

Tels furent les buts définis d'emblée lors de la création de la section, assortis de la mise en route de plusieurs fichiers originaux, permettant des recherches croisées, et dont l'élaboration et le coût ont été très importants. Ils ne semblent pas avoir eu jusqu'à présent d'équivalents, en tout cas en ce qui concerne le manuscrit. Ces fichiers, uniques au monde, sont la propriété exclusive de l'IRHT.

Formée à la discipline par Mme Pecqueur à partir de 1964, et entraînée à la technique des identifications - à la fois pour la section et pour ses nombreux lecteurs - grâce aux fichiers, à l'excellente bibliothèque spécialisée que nous enrichissons sans cesse, et aux recherches en bibliothèques, j'ai pu prendre la responsabilité de la section en 1975, avec l'aide d'une à deux vacataires et d'un photographe. C'est en 1994 que, réduite à un poste et une seule vacataire, Ch. Duret, la section a perdu son autonomie et a été rattachée administrativement à la section de codicologie. Depuis l'automne 2002, Patricia Barasc m'a rejointe pour s'initier et participer aux travaux de la section. Je la remercie pour la relecture attentive de cet article.

Les ressources de la section

Le fichier DESSINS

Pour faciliter la lecture et l'étude des images, on eut, en sus du microfilmage en noir et blanc, recours à la reproduction peinte à la main, totalement à l'identique, en couleur - héraldique oblige -, sur fiche bristol individuelle, de chaque armoirie repérée dans un manuscrit, ainsi que de tout autre signe de reconnaissance inscrit dans les marges, sur d'autres pages (initiales, emblèmes, mots et devises, ornements extérieurs de l'écu), ou sur la reliure¹.

Les armoiries représentées, qu'elles soient connues par avance ou identifiées par les soins de la section, constituent une immense réserve de documentation : **5 000 dessins** classés selon l'ordre alphabétique du nom de leur possesseur, même si ce n'est qu'une petite part de ce qui existe de par le monde. Ce classement permet en outre des rapprochements entre personnages d'une même famille de possesseurs, ou simplement autour d'un possesseur, et d'y déceler parfois le « noyau » de petites bibliothèques qui auraient pu passer inaperçues. Les armoiries non identifiées (750 irréductibles classées par numéros d'entrée) ont été retenues bien évidemment aussi, en attendant le jour meilleur où l'on saurait les attribuer à leur véritable propriétaire.

Pour faciliter la consultation en direct, on a résolu de mettre le maximum de renseignements sur cette fiche. À droite du dessin apparaissent : le nom du possesseur, les dates de sa vie et ses qualités si on les connaît, la description des armes, le fonds, la ou les cotes des manuscrits où sont apposées ces

armes ainsi que les folios, la date du document et, plus rarement, celle des armoiries (si celles-ci sont expressément datables), enfin un ou deux éléments bibliographiques. Ce fichier a été numérisé par le service photo de l'IRHT en haute résolution. Il est consultable en local à Paris et à Orléans (cf. illustration 1, p. 7).

Les autres fichiers

Ce fichier « dessins » s'accompagne :

- d'un fichier FAMILLES (environ 20 000 fiches) classé par ordre alphabétique de noms de personnes, qui permet de savoir instantanément quelles armes porte telle ou telle famille. Il reprend le contenu des fiches « dessins » en le complétant. Il est en outre alimenté grâce aux dépouillements d'articles et d'ouvrages d'auteurs fiables ainsi que d'armoriaux médiévaux. La seconde partie de ce fichier ne comporte pas de dessins.

- d'un très gros fichier MEUBLES, figures héraldiques qui remplissent les écus, classé selon les règles des répertoires. Cet outil indispensable est un index très affiné qui, à partir des éléments du blason, permet de remonter à l'identité du possesseur.

- d'un fichier DEVICES classé par ordre alphabétique.

- d'un fichier BIBLIOTHÈQUES classé par ordre alphabétique de villes, de fonds, puis de cotes, et qui retient uniquement les manuscrits effectivement vus par un membre de l'IRHT ou signalés soit par un codicologue soit par un héraldiste, le dépouillement des catalogues de bibliothèques ne servant que de repérage. Il reste quelques bibliothèques françaises qui n'ont pas été visitées. Certains fonds de la Bibliothèque nationale de France n'ont pas été complètement explorés. Aucun fonds français à l'étranger ne l'a été systématiquement, excepté la Bibliothèque nationale de Vienne et la Bibliothèque vaticane.

Ces fichiers sont toujours « vivants », utilisés par la section et fréquemment consultés par les membres de l'IRHT et les lecteurs extérieurs.

Les collections de diapositives

Vint le temps où il ne fut plus possible de continuer ces collections de dessins. Après une période intermédiaire où le service photographique de l'IRHT - soit à Paris où un photographe fut spécialement affecté à la section héraldique, soit en province - poursuivit l'accroissement de la documentation sous forme de diapositives, tant sur les manuscrits peints aux armes que sur les armoriaux - ce qui fait des dizaines de milliers d'images à exploiter et des ressources infiniment plus importantes -, on est passé à la numérisation, avec la qualité de reproduction que l'on sait. Les anciennes diapositives sont elles-mêmes numérisées, tandis que se poursuivent les campagnes de microfilmage à un rythme régulier, avec des normes différentes.

Les projets en cours

Un projet de base de données des armoiries contenues dans les collections de diapositives de l'IRHT

Depuis juillet 1999, afin de poursuivre les fichiers sous une forme plus adaptée aux technologies actuelles et de répondre à la demande des spécialistes de l'héraldique médiévale, qui souhaitent disposer comme instrument d'identification d'un outil plus commode de maniement que le *Dictionnaire des*

¹ L'ensemble de ces reproductions est dû au talent d'excellents dessinateurs héraldistes, en particulier Madeleine Senez qui, jusqu'à sa mort, réalisa à la perfection ces copies, toujours au vu de l'original, au cours de nombreuses campagnes dans la plupart des bibliothèques publiques de France.

figures de Renesse¹, une description très structurée des armoiries contenues dans les collections de diapositives est entrée en termes héraldiques sous la forme d'un tableau. À ce jour **2300 manuscrits** environ ont été traités. L'emplacement de l'écu dans la page est précisé, sa description, les ornements extérieurs, les mots et devises le cas échéant, et une fourchette de dates pour l'apposition des armes, la date du support, les possesseurs dont on est sûr. Enfin les dernières colonnes sont réservées aux notes et suggestions. Ce travail n'est pas une simple mise en forme des éléments fournis par les diapositives, il donne lieu à de véritables recherches sur chaque cas, développées dans la colonne des notes, qui pourraient faire l'objet de courts articles lorsqu'elles sont suffisamment concluantes. C'est aussi l'occasion de corriger les erreurs de certains catalogues.

À terme, le fichier, qui se présente encore actuellement sous la forme d'un tableau Word, sera transformé en base de données permettant des interrogations croisées, et une image numérisée accompagnera chaque armoirie relevée.

Le CDRom DES ARMOIRIES ET DES LIVRES. Autour des manuscrits de Pierre Lorfèvre²

Le projet de CDRom interactif, dans un premier temps conçu par la section pour mettre en valeur les acquis de l'héraldique, évolua rapidement vers un projet plus élaboré, l'héraldique et l'histoire des anciennes collections de livres, qui associe, autour d'un centre d'intérêt commun, codicologie et héraldique afin d'en montrer la totale complémentarité.

Ce CDRom se veut d'abord un outil **pédagogique et simple d'utilisation**, qui pourra rendre service à tous ceux qui travaillent sur le manuscrit sans être toutefois des spécialistes des bibliothèques anciennes et de l'héraldique. Il propose d'enseigner par l'exemple :

- comment décrire les armoiries,
- comment et avec quelles méthodes utiliser les marques héraldiques et para-héraldiques apposées dans de nombreux manuscrits afin d'en identifier au mieux les possesseurs, de les dater, et d'en dater le support,
- comment reconstituer (au moins partiellement) une bibliothèque ancienne.

Le fonds documentaire sur lequel repose ce CDRom se compose de manuscrits, armoriés pour la plupart, conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève et, surtout, à la bibliothèque Mazarine³.

Le plan du CDRom est le suivant : l'**introduction** présente l'héraldique et la codicologie. Elle est suivie de **quatre chapitres** intitulés « Pierre Lorfèvre », « Histoire d'une collection », « Héraldique », « Manuscrits et armoiries ». Ces chapitres sont abondamment illustrés, exclusivement grâce aux collections photographiques de l'IRHT et aux collections de dessins de la section héraldique. En complément est proposé un glossaire héraldique.

Les chapitres I et II, élaborés par Donatella Nebbiai et Christine Gadrat, ne relèvent pas des activités héraldiques de la section, mais de la codicologie et de l'histoire des bibliothèques. Il apparaît néanmoins essentiel de les présenter succinctement afin de donner au lecteur une vision globale du contenu du CDRom.

Le chapitre I présente Pierre Lorfèvre, avocat au Parlement de Paris (†1416) ; son milieu d'origine, une importante famille senlisienne et le chapitre de la cathédrale de Senlis ; son époque, le règne de Charles VI (dont il est conseiller après avoir été chancelier du duc d'Orléans) ; son milieu professionnel, le Parlement de Paris (qu'il intègre vers 1409) ; son milieu culturel, les érudits et les savants gravitant autour des premiers humanistes français.

Le chapitre II présente l'histoire de sa collection : dix-neuf manuscrits lui ayant appartenu sont parvenus jusqu'à nous mais ne représentent sans doute qu'une partie de ce qu'il posséda. S'y ajoute la présentation de quelques-uns de ses contemporains les plus connus, Nicolas de Baye, Jean Lebègue, Simon de Plumetot, Pierre Plaoul. Quelques exemples pris dans leurs collections illustrent leurs préoccupations.

L'articulation entre les parties *Histoire d'une bibliothèque et Héraldique* a pu se faire autour des manuscrits de Pierre Lorfèvre de la façon la plus aisée, car la plupart d'entre eux sont directement identifiables grâce à ses armoiries, très simples, portées sur le premier feuillet : **d'or à l'écusson de sable en cœur, à la bande de gueules brochant sur le tout** (cf. illustration 2, p. 7), et d'autres marques d'appartenance : ex-libris, ex-dono, notes de sa main (cf. illustration 3, p. 7).

La deuxième partie du CDRom, composée des chapitres III et IV consacrés à l'héraldique en général et aux armoiries dans les manuscrits, s'inscrit dans le cadre de cet article et fait l'objet, ci-dessous, d'une description plus détaillée. Son élaboration a été de ma responsabilité, avec l'assistance de Patricia Barasc. Précisons dès à présent qu'à part les animations de portée didactique, toutes les images de ce CDRom sont l'exacte reproduction d'armoiries réellement portées.

Le chapitre III : Héraldique

Une courte présentation rappelle la naissance de l'héraldique sur les champs de bataille au début du XII^e siècle (comment reconnaître les combattants sous leurs casques ?), et son développement, au cours du Moyen Âge, dans toutes les couches de la société. Ensuite, documents à l'appui, des conseils pratiques pour décrire le mieux possible un écu, l'identifier, le dater dans deux sous parties :

La terminologie distingue le sens des termes *blason*, *écu*, *armoiries* et leur application et présente des cas où les armoiries sont sur des supports autre que l'écu : tenture, tabard, vêtement, vitrail, pavement ...

Les composantes des armoiries. Cette sous-partie présente les *couleurs* réparties en deux groupes seulement, les *métaux* et les *émaux* et leurs règles d'agencement ; puis les *figures géométriques* (les *partitions* et les *pièces*) et les *figures non géométriques* (les *meubles*) appartenant au bestiaire, à la nature, à la vie quotidienne, etc.

En complément, deux animations montrent par l'exemple dans quel ordre décrire un blason et permettent d'expérimenter les règles d'agencement des couleurs.

Le chapitre IV : Manuscrits et Armoiries

Ce volet est consacré aux Armoiries dans les manuscrits et se compose de quatre sous parties :

Manuscrits peints aux armes : Sont exposés, images à l'appui, les cas les plus divers où se signale la présence actuelle ou ancienne d'armoiries sur les feuillets d'un manuscrit, sur une reliure. On y trouvera, par l'exemple, comment traiter les cas difficiles d'armoiries surpeintes ou

¹ RENESSE (Théodore de), Dictionnaire des figures héraldiques - Bruxelles, 1894-1903, 7 vol.

² Ce titre, longtemps incertain, semble désormais acquis.

³ La Bibliothèque Mazarine a accueilli à bras ouverts la section au grand complet durant à peu près trois mois pour de longues séances de travail et de vérifications essentiellement héraldiques. Que son conservateur général, M. Christian Péligny soit ici remercié et assuré de toute notre gratitude pour nous avoir facilité la tâche au maximum.

falsifiées ; comment aboutir à une identification du possesseur, comment reconstituer la chaîne des possesseurs d'une même famille qui ont apposé leurs marques ; comment, enfin, il faut aussi se satisfaire de maigres résultats, voire se résigner à l'échec si l'on est parti sur une fausse piste.

L'emplacement dans la page. Cette partie attire l'attention, à partir d'exemples très variés, sur l'emplacement des marques héraldiques dans le décor et dans le texte : marges, initiales et bouts de ligne armoriés, choix de couleurs qui rappelle celles des armoiries.

Identifier et dater. Trois cas de figure représentatifs attirent l'attention sur la façon dont il faut aborder l'étude du programme héraldique :

Le premier montre un programme cohérent complet, aisément identifiable et datable (cf. illustration 4).

Le second expose comment on peut suivre la chaîne des possesseurs grâce aux armoiries d'un couple, apposées plus d'un siècle après la composition du manuscrit (cf. illustration 5).

Le troisième présente un très beau cas de restitution d'un manuscrit à son commanditaire : ses armoiries ont été soigneusement maquillées par un successeur, à l'exception d'une seule qui donne la clé de l'identification.

Marques d'appartenance. Ces marques, que l'on pourrait croire ornementales, sont le plus souvent significatives. D'abord strictement personnelles – initiales et chiffres entrelacés savamment intégrés au décor, mots, devises et emblèmes – elles deviennent parfois héréditaires. Allégories, jeux de mot, rébus ou emblèmes parlants ont eu aussi leur mode.

Elles englobent en outre un ensemble d'ornements extérieurs à l'écu : les *timbres* (heaume, cimier, couronne...) et les supports (figures animales et humaines) qui le surmontent et le soutiennent, ainsi que les colliers d'ordre et insignes de dignité.

Signalons enfin qu'un glossaire de 150 termes d'héraldique accompagnés d'une ou deux illustrations extraites du fichier « dessins » est annexé au CD et consultable à tout moment.

Ce CDRom, dont la réalisation technique a été entièrement assurée par Gilles Kagan et Simon Beauvallet dans le cadre du service Photographie, Images, Médias de l'IRHT, est en voie d'achèvement et sera mis à la disposition du public dans un avenir proche.

ILLUSTRATIONS

Illustration 1

Fichier des familles : fiche de Louis de Bruges.



Illustration 2

Armes de Pierre Lorfèvre.
Paris, Bibl. Ste-Geneviève, 168, fol. 3



Illustration 3

Ex-Libris de Pierre Lorfèvre,
Paris, Bibl. Ste-Geneviève, 391, fol. 149

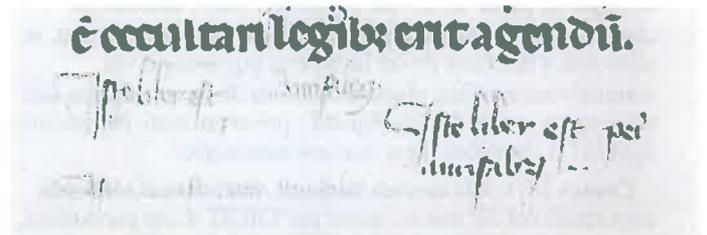


Illustration 4

Armes de Charles Pallavicini, évêque de Lodi.
Paris, Bibl. Ste-Geneviève, 142 fol. 2



Illustration 5

Armes de Pot et armes mi-parties de Pot-Balzac. Paris, Bibl. Mazarine, 3717, fol. 1



PROJETS ET NOUVELLES DES SERVICES

Le « service photo » en pleine mutation

Gilles KAGAN, *service Photographie, Images et Médias*

Une des principales missions de l'IRHT est de procéder à l'inventaire et au catalogage systématique de tous les manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques publiques françaises. Les campagnes photographiques qui sont confiées en partie au service Photo de l'IRHT accroissent chaque année la filmothèque et la photothèque de l'Institut, et elles sont à la source de cet inventaire gigantesque qui comporte aujourd'hui plusieurs milliers de reproductions. Ces campagnes ont un double objectif : préserver notre patrimoine national et identifier, dater tous ces manuscrits.

Depuis 1979, des moyens humains, financiers et matériels importants ont été mis en œuvre par l'IRHT et ses partenaires, comme la Région Centre, la Direction du livre et de la lecture, permettant la modernisation des techniques de reproduction des manuscrits et l'adoption de nouvelles procédures de gestion documentaire des images. Sous cette impulsion, l'accroissement annuel des manuscrits microfilmés par l'IRHT a triplé (il est aujourd'hui de plus de 650 manuscrits microfilmés, et de plus de 5500 prises de vue numérique couleur de tous les éléments qui composent la décoration du manuscrit par an). A ce jour on estime à un horizon de 5 ans la fin du microfilmage de tous les manuscrits conservés dans les bibliothèques publiques de France.

Plus encore, en moins de 10 ans le service photo, qui se compose aujourd'hui d'une équipe de 4 agents titulaires¹, a vécu une véritable mutation technologique qui a conduit à en changer récemment l'intitulé : **Service Photographie, Images et Médias**. Si l'un des points d'ancrage du service reste la reproduction photographique des manuscrits médiévaux, ses activités se sont transformées et diversifiées. Elles vont aujourd'hui de l'acquisition des données (photographie numérique et transfert des images sur support électronique) à leur exploitation finale sous forme électronique (bases de données, multimédia) ou papier (livres et catalogues de manuscrits édités par l'IRHT).

La préparation des campagnes photographiques

Les campagnes photographiques suivent un calendrier annuel précis, qui prend en compte à la fois les programmes de recherche de l'IRHT et l'ensemble des différents fonds à photographier dans une région. La préparation de ces campagnes est placée sous la responsabilité d'un chargé de mission auprès des bibliothèques et, bien entendu, des sections de recherche qui se déplacent dans les bibliothèques et les fonds d'archives départementaux ou ecclésiastiques pour compléter les listings établis par la filmothèque et identifier les nouvelles acquisitions. Concrètement, une campagne peut

réclamer plusieurs mois de travail. Chaque fonds est l'objet d'une étude approfondie, tant pour la préparation des inventaires de prises de vue des éléments qui composent la décoration des manuscrits que pour la reliure ou les marques de possesseurs, qui font ponctuellement l'objet de prises de vue spécifiques². Au total, il peut s'écouler plus d'un an depuis la préparation d'une mission jusqu'à la production, le contrôle, la duplication et l'archivage des films ou des fichiers numériques. Ce travail à la fois scientifique et technique réclame une organisation cohérente et beaucoup de rigueur à toutes les étapes de la chaîne, qui mobilise plusieurs services et sections.

La numérisation des documents

Dès 1996, l'IRHT s'est lancé dans la valorisation de ses collections par la numérisation des documents et, à partir de 1998, dans la prise de vue numérique directe, avec l'acquisition d'un appareil « dos numérique Phase One haute résolution ».

Les nombreux tests et réglages réalisés par le service dans le domaine des capteurs numériques et de la restitution colorimétrique ont montré que la numérisation est une bonne solution technique pour notre laboratoire. Le simple fait de pouvoir consulter, en haute résolution à l'écran, l'image couleur d'une reliure du X^e siècle, l'image d'une glose ou d'un colophon peu visible, représente un confort indéniable sur le plan de la lecture et, pour le chercheur, une nouvelle opportunité. D'autre part, la numérisation peut améliorer l'analyse quantitative et qualitative de toutes ces données en associant des images à des notices descriptives par exemple. L'utilisation par le service photo des champs IPTC (International Press Telecommunication Council), norme de catalogage de l'information utilisée par les photothèques des agences de presse, a permis de faire face à la gestion des flux de production qui ont doublé en moins de 10 ans. Ainsi la base « Initiale » mise en place par la section des Sources Iconographiques comporte plus de 130 000 images numériques en haute définition.

Enfin, la numérisation offre des possibilités innovantes sur le plan de la gestion documentaire, et supprime les erreurs de saisie qui sont inévitables lors d'un référencement manuel des vues.

Aujourd'hui 80 % de la production et des travaux photographiques sont issus des technologies numériques. Elles ont permis un meilleur accompagnement de la recherche, pour les travaux réalisés en interne comme pour nos lecteurs. De nouveaux procédés de reproduction, d'impression, de diffusion ont pu voir le jour et ont donné un éclairage nouveau à l'étude des manuscrits médiévaux.

Le métier de photographe à l'IRHT réclame désormais, outre une bonne connaissance du manuscrit et de l'histoire, des compétences très précises dans le domaine de la reproduction numérique, de l'éclairage, de la sensitométrie et de la colorimétrie. Dans ce contexte, le service Photo a développé de nombreuses activités annexes et ouvert de nouvelles perspectives de travail : travaux en PAO ou de publication électronique, actions de communication et de formation.

Travaux en PAO et publication électronique

La publication récente d'un ouvrage comme le « Le Moyen Age en Lumière » est un bon exemple de l'emploi de toutes ces nouvelles techniques de numérisation et du travail collectif

¹ Aline Agdantzeff, Pascal Badrignans, Gilles Kagan et Anne Laurent.

² C'est ce qui a été fait pour les bibliothèques de Reims, Laon, Soissons, Cambrai, Orléans, Amiens, Vendôme, Autun.

mené par les différentes équipes techniques de l'unité. De nombreux éditeurs préfèrent en effet travailler directement à partir des fichiers numériques et l'on constate depuis cinq ans à l'IRHT une évolution analogue sur le plan éditorial : la publication des catalogues de l'IRHT comprend de plus en plus de planches couleurs dont les fichiers images convertis en mode CMJN sont directement livrés par le service à l'imprimeur sur CDRom. La numérisation a contribué également à la mise en place de nouveaux supports d'édition, tels les CDRoms qui viennent en complément de l'édition papier : le catalogue des reliures médiévales de la bibliothèque d'Orléans ou celui des manuscrits de la bibliothèque d'Autun sont deux exemples parmi d'autres de cette évolution de la chaîne éditoriale.

Les prises de vues numériques sont souvent réalisées dans le cadre d'un projet éditorial. Les photographes se déplacent dans les bibliothèques et effectuent des prises de vue à la fois pour l'impression papier et pour une publication électronique. Au retour de ces missions, les fichiers numériques sont tout de suite catalogués via une base de données et peuvent ensuite être exportés avec les données documentaires sous une forme électronique (exportation d'un fichier HTML ou assemblage d'une interface graphique sous le logiciel Director).

Actions de communication et de formation

Dans le quotidien, toutes ces techniques ont impliqué pour les photographes de l'IRHT une connaissance approfondie de nombreux logiciels, comme Photoshop pour le traitement des images, Portfolio pour la gestion des fichiers, Illustrator pour la réalisation des éléments graphiques ou des affiches, X Press et In Design pour la mise en page des illustrations, Dreamweaver, Acrobat et Director pour l'interfaçage et la diffusion des données sous une forme électronique.

Toutes ces activités annexes impliquent des collaborations plus fortes avec le service des publications, l'informatique et la filmothèque. Elles ont donné au service une nouvelle place dans l'unité. Elles ont aussi conduit les collègues à connaître d'autres équipes du CNRS et à mettre en place des stages de formation, à participer à des collaborations techniques ponctuelles dont la numérisation de la photothèque du CESC de Poitiers ou la mise en place de la bibliothèque virtuelle des imprimés du CESR de Tours sont des exemples parmi d'autres. Très vite en effet, le laboratoire photo a été perçu à l'extérieur comme un élément référent, porteur d'une

expérience et d'une expertise qu'il s'est toujours efforcé de partager. Ainsi un cours « De l'acquisition à la publication » a été mis en ligne dès 2001 sur le site Internet de l'IRHT pour répondre à toutes ces demandes externes.

Photographes et chercheurs travaillent plus que jamais ensemble et la reproduction des manuscrits constitue de plus en plus un travail pluridisciplinaire, car elle associe de nombreuses qualifications professionnelles, dont certaines sont anciennes et d'autres toutes nouvelles : photographes, documentalistes, bibliothécaires bien sûr, mais aussi informaticiens, webmasters, et pour ce qui est de la diffusion des images, secrétaires de rédaction, opérateurs en PAO.

Globalement les services techniques se sont impliqués fortement dans cette mutation technologique. Une mutation qui n'a pas toujours été facile car elle a réclamé à beaucoup d'entre nous des stages de formation de haut niveau avec l'appréhension d'un outil difficile, l'informatique ! Au-delà de l'érudition classique, nous pouvons constater qu'un lien très fort s'est progressivement établi entre toutes ces techniques de l'information et la recherche. Toutes ces techniques sont désormais liées, elles se complètent et permettent l'analyse et le récolement des informations avec une très grande exigence documentaire. Elles aideront, dans un futur proche, à découvrir le passage d'une main de copiste à une autre sur des lots importants de folios de manuscrits.

On peut même se demander si l'utilisation de ces techniques n'a pas modifié notre relation au travail de recherche, voire notre façon de transmettre un savoir. Le développement des réseaux informatiques et notamment du site Internet de l'IRHT a fortement contribué à cette évolution. Il a ouvert une grande partie de toutes ces ressources à l'ensemble de la communauté scientifique ou du grand public. L'édition électronique offre à ce titre de nouvelles perspectives et de nouvelles opportunités en terme de valorisation des contenus et de diffusion. Toutefois, l'exploitation de toutes ces données électroniques ne devra jamais se soustraire à l'examen du document original. Un manuscrit restera toujours un objet en trois dimensions, unique et d'une grande complexité.

QUELQUES COLLOQUES ET MANIFESTATIONS ORGANISÉS PAR L'IRHT

stages d'initiation 2005

Initiation au manuscrit médiéval. Ce stage est destiné aux étudiants de maîtrise, DEA et thèse en lettres, en philosophie ou en histoire travaillant sur des manuscrits. Il se tiendra du **10 au 14 octobre 2005** au Centre Augustin Thierry à Orléans-La Source. **Contact** : O. Legendre (stage d'initiation au manuscrit médiéval), IRHT, 3 B avenue de la recherche scientifique, 45071 Orléans Cedex 2

Les manuscrits arabes médiévaux : problèmes de l'édition. Ce stage annuel s'adresse aux étudiants de maîtrise, DEA et thèse ainsi qu'aux chercheurs intéressés par les textes et les

manuscrits arabes. Il se tiendra le **Samedi 5 novembre 2005** à Paris. **Contact** : Christian Müller, section arabe de l'IRHT, 52, rue du Cardinal-Lemoine 75005 Paris.

cycle thématique de l'IRHT 2005-2006

Le manuscrit dans tous ses états. Enjeux et découvertes, le jeudi de 14h39 à 17 h, à l'INHA, salle Walter Benjamin, rez-

de-chaussée, 2 rue Vivienne, 75002 Paris (excepté la dernière séance prévue au Centre Félix Grat).

Contact : C. Heid (IRHT, section de lexicographie).

1 – *Matériaux de l'écrit : approches plurielles*, le 3 novembre 2005

2 – *Du nouveau pour les bibliothèques anciennes*, le 1^{er} décembre 2005.

3 – *Manuscrits enluminés, notices et découvertes*, le 5 janvier 2006.

4 – *L'écriture*, le 2 février 2006.

5 – *Histoire des textes, 1 : les outils*, le 2 mars 2006.

6 – *Histoire des textes, 2 : recherche, exploitation érudite*, le 6 avril 2006.

7 – *Le pluriel des langues : traductions et vocabulaire*, le 4 mai 2006.

8 – *Documents du quotidien et de la pratique*, le 1^{er} juin 2006.

séminaires de recherche 2005-2006

En raison des travaux au centre Félix Grat de l'avenue d'Iéna, les séminaires de recherche qui avaient habituellement lieu avenue d'Iéna se tiendront encore cette année dans différents lieux à Paris, dont principalement la bibliothèque du Saulchoir, 43bis rue de la Glacière, 75013 Paris.

Artistes et mécénat dans la société médiévale. 6 séances le mercredi de 14h à 16h à partir du 19 octobre 2005 à l'IRHT, Centre Augustin-Thierry, Orléans, salle Baratier. **Contact** : D. Escudier (IRHT), F. Michaud-Fréjaville et J.P. Boudet (université d'Orléans).

Les chants de la messe en Francie occidentale. Atelier d'écotique. Un jeudi tous les deux mois à partir du 20 octobre 2005, à l'IRHT, Centre Augustin-Thierry, Orléans. **Contact** : J.-F. Goudesenne (IRHT, section de musicologie) et D. Saulnier (abbaye de Saint-Pierre Solesmes).

Codicologie syriaque. Établissement d'un manuel collectif de codicologie des manuscrits syriaques. Un lundi par mois, 14h30-16h à partir du 10 octobre 2005, à la section grecque de l'IRHT (salle de réunion, Porte A, 1^{er} étage). **Contact** : M. Debié (IRHT, section grecque), F. Briquel-Chatonnet et A. Desreumaux (LESA), M.-J. Pierre (CERL) du Collège de France.

Commenter à la Renaissance. Le vendredi de 15 h à 18 h à partir du 4 novembre 2005, à la Bibliothèque du Saulchoir, salle Saint-Thomas. **Contact** : J. Céard (Paris X-Nanterre), C. Magnien (Bordeaux III) et J.-F. Maillard (IRHT, section de l'humanisme)

Déchiffrement et étude de papyrus inédits du Louvre. O. Did, P. Yale Aestivae et P. Reinach inédits. Le mercredi, 15-17h, à partir du 16 novembre 2005, 15-17h dans la bibliothèque de l'Institut de papyrologie de la Sorbonne, escalier B, dernier étage. **Contact** : A. Blanchard (IRHT et univ. Paris IV)

Édition et traduction de textes syriaques : l'Histoire de Karka de Beit Slokh et les martyres du Beit Garmai. Deux lundis par mois, 14h30-16h, à partir du 17 octobre 2005 à la section grecque de l'IRHT (salle de réunion, Porte A, 1^{er} étage). **Contact** : M. Debié (IRHT, section grecque) en collaboration avec F. Briquel-Chatonnet et A. Desreumaux du Laboratoire d'études sémitiques (LESA).

Étude des sources coptes. Histoire des textes et des livres dans le monachisme égyptien (v^e - x^e siècles). Deux jeudis par mois, 10 h - 12 h, à partir du 20 octobre 2005. Institut Khéops, 16 rue Albert Bayet, 75013 Paris. **Contact** : A. Boud'hors (IRHT, section grecque).

Les Évangiles dans la Bible moralisée (XIII^e siècle) et la société médiévale. Un mardi par mois, 17 h, à partir du 8 novembre 2005, Bibliothèque du Saulchoir. **Contact** : François Boespflug (Université de Strasbourg) et Yolanta Zaluska (IRHT, section latine)

Initiation à l'édition critique : édition collective du *De potestate* d'Hugues de Saint-Victor. Un vendredi par mois, 16-18h, à partir du 2 décembre 2005 à l'École nationale des Chartes, 6-8 rue Calvin, 3^e étage. **Contact** : D. Poirel (IRHT, section latine)

Les matériaux du livre médiéval : supports, encres, pigments, reliures. 3 séances, les jeudis 17 novembre, 8 et 15 décembre 2005, 16-18 h au CRCDG, 36 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. **Contact** : M. Zerdoun (IRHT).

Les musiques liturgiques à Paris au Moyen Âge : sources manuscrites et méthodologies d'approche. Le premier mercredi du mois à partir du 2 novembre 2005, Bibliothèque du Saulchoir. **Contact** : J.-F. Goudesenne (IRHT, section de musicologie), F. Billiet et K. Livljanic (Paris IV-Sorbonne).

Musique et Antiquité : Sources écrites et archéologie. La Section XIX des Problèmes aristotéliens. Le premier mercredi du mois à partir de novembre 2005, 10-12h, dans la bibliothèque de l'Institut de Papyrologie en Sorbonne, escalier B, dernier étage. **Contact** : A. Béliis (IRHT, section de papyrologie).

Paris au Moyen Âge. Séminaire organisé conjointement par l'IRHT et le LAMOP (Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris – UMR 8589). 8 séances, le vendredi à 14h30 à partir du 21 octobre 2005, à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24 rue Pavée, 75004 Paris (Métro Saint-Paul). **Contact** : C. Bourlet (IRHT, section de diplomatique).

Sources arabes du Moyen Âge : édition et traduction collective d'un manuscrit biographique de la fin du XIV^e siècle. Deux vendredis par mois, 10 h - 12 h à partir du 18 novembre 2005, à la section arabe de l'IRHT, Collège de France. **Contact** : A.-M. Eddé (IRHT) en collaboration avec A. Cheikh-Moussa (univ. Paris-IV), M. Geoffroy et C. Müller (IRHT, section arabe).

Les Ymagiers. Un lundi tous les deux mois à partir du 3 octobre 2005, à l'École du Louvre. (Palais du Louvre, Porte Jaujard, Place du Carrousel, 75001 Paris). **Contact** : G. Duchet-Suchaux, M. Pastoureau (EPHE, section des sciences historiques et philologiques), P. Stirnemann et C. Rabel (IRHT, section des sources iconographiques)

Le cycle thématique 2004-2005 de l'IRHT : Les éditions anciennes et médiévales

Dominique POIREL, *section latine*

D'octobre 2004 à mai 2005, le cycle thématique de l'I.R.H.T. s'est tenu à la Bibliothèque du Saulchoir. Il portait sur la pratique antique ou médiévale de l'édition des textes. En effet, si éditer les textes consiste à en rendre accessible un état supposé plus correct, la pratique a existé bien avant l'imprimerie : des philologues alexandrins aux humanistes, nombreuses ont été les entreprises de restitution et de diffusion d'œuvres littéraires. Or le culte du texte originel, unique et « pur » et le lieu commun de l'« incurie des copistes » conduisent trop souvent l'éditeur d'aujourd'hui à ignorer la réalité de ces éditions anciennes ou médiévales, non sans danger pour la qualité du texte qu'ils établissent. Qu'est-ce qu'une édition ancienne ou médiévale ? À quoi la reconnaît-on ? Quelles difficultés particulières pose-t-elle à l'éditeur moderne et comment les résoudre ? C'est à ces questions qu'ont tenté de répondre les sept séances du cycle, en privilégiant le travail sur des dossiers.

En introduction (7 octobre), Colette Sirat (IRHT/EPHE) et moi avons défini le thème du cycle, que C. Sirat a appliqué au domaine hébraïque : l'irrépressible variance des textes apparaît chez Maïmonide, qui n'a cessé de remanier ses ouvrages, et jusque dans un texte aussi sacré que la Bible hébraïque, dont furent présentées quelques variantes remarquables au fil de ses éditions. Explorant les origines d'une ecdotique méthodique et consciencieuse, Alain Blanchard (IRHT/Paris IV) a étudié Aristarque éditeur d'Homère (4 novembre) : la concentration à Alexandrie de copies diverses et la présence d'une lignée d'érudits ont permis d'améliorer sensiblement le texte d'Homère par la connaissance de son œuvre (Aristarque lui a dédié commentaires et monographies), le choix d'un meilleur texte de base et l'introduction de corrections – par conjecture ou collation des témoins –, la question est discutée. Passant au XII^e siècle, Cédric Giraud (Paris IV) et moi avons exposé les procédures par lesquelles Gilduin abbé de Saint-Victor a organisé la diffusion volontariste et contrôlée des *opera omnia* d'Hugues de Saint-Victor, canonisant ainsi pour chacun une recension parmi plusieurs (6 janvier 2005). Les écrits d'Isidore de Séville sont, eux aussi, souvent transmis en deux voire quatre recensions ; Maria Adelaida Andrés-Sanz (Madrid), Jacques Elfassi (Metz) et José Carlos Martin (Salamanque) ont rencontré des « archétypes » voire des « sous-archétypes évolutifs » : Isidore retravaillait ses ouvrages sur deux modèles différents, confiés tour à tour à la copie (3 février). Les procédures de copie à *pecia* chez Thomas d'Aquin ont été présentées (7 avril) par trois membres de la Commission léonine : Louis-Jacques Bataillon, Paul Krupa, Adriano Oliva ont fait l'historique de la question, apporté et commenté un manuscrit représentatif et montré les incidences de ce procédé de diffusion rapide et contrôlée sur l'édition critique en cours d'une œuvre de Thomas. Il semblait que la plus grande instabilité, linguistique notamment, des textes romans empêcherait de parler d'édition médiévale à leur propos : Stefano Asperti (Rome), Fabio Zinelli (IRHT) et Geneviève Hasenohr (EPHE) ont montré le contraire : une édition d'Italie du nord a conservé un texte plus pur des chansonniers occitans que la tradition conservée en France et l'analyse des mises en recueil des « Dits de l'ame » atteste les lectures différentes qui en furent faites (12 mai). Enfin, Colette Sirat de nouveau et Marc Geoffroy (IRHT) ont

montré les fruits d'une collaboration exemplaire sur le *Grand Commentaire* d'Averroès au *De anima* d'Aristote (26 mai) : grâce aux notes tracées en langue arabe mais en lettres hébraïques dans les marges d'un témoin du *Moyen commentaire*, ils reconstituent le puzzle du *Grand commentaire* en arabe perdu, ainsi sauvé par les maîtres d'une école juive de Saragosse.

Quels sont les enseignements de ce cycle ? D'abord que la notion d'« édition ancienne ou médiévale », souvent masquée par nos procédures de travail, devait être mieux mise en lumière. En privilégiant les « fautes communes » comme moyen unique d'apparenter les manuscrits, de reconstituer leur généalogie et de définir des principes d'édition, les éditeurs modernes occultent le fait qu'avant l'imprimerie copistes et lecteurs étaient conscients de l'instabilité des textes et s'estimaient fondés à corriger, améliorer, restaurer ceux dont ils disposaient, par conjecture ou comparaison. La dégradation des textes et la multiplication progressive des bourdes de copie n'est donc pas la loi unique de la transmission des textes : certains copistes ou lecteurs ont joué un vrai rôle ecdotique (Aristarque, Gilduin, la tradition des chansonniers), mais ce rôle apparaît dans la tradition manuscrite – lorsqu'il apparaît – comme un brouillage, une « contamination », parfois une simple absence de variantes attendues.

Par ailleurs, l'idée qu'il existe pour chaque œuvre un texte pur, unique et originel, est de plus en plus contredite par la découverte que les auteurs eux-mêmes procurent d'ordinaire plusieurs recensions de leurs ouvrages. Même cette façon de parler est réductrice : de nombreux écrivains (Maïmonide, Isidore, Hugues, Averroès, Thomas...) n'ont cessé de retravailler leurs œuvres pour les améliorer. Les « recensions » qui apparaissent au philologue moderne ne sont que les « éditions », les mises en circulations successives d'ouvrages toujours en chantier. Édition par l'auteur remaniant son propre ouvrage, édition par un savant ultérieur cherchant à restituer le texte de l'auteur, ne s'agit-il pas de deux réalités différentes et ne valait-il pas mieux se concentrer sur l'une ? Non, car entre elles il existe tout un dégradé de situations intermédiaires : correction par le secrétaire, le destinataire, l'héritier, l'élève, le successeur, le commentateur de l'auteur, etc. Sur le fond, il y a entre elles une parenté profonde : elles sont une intervention réfléchie, délibérée sur le texte, pour l'améliorer au nom de l'auteur. Enfin, pour l'historien des textes, les deux situations sont d'abord indiscernables : c'est au terme de son enquête qu'il saura ce qui revient à l'auteur ou à tel de ses lecteurs ultérieurs. Dès lors qu'on pose aussi la question du point de vue de l'éditeur moderne et des difficultés qu'il rencontre, il aurait été dommage de les supposer d'emblée résolues.

Correction de l'ouvrage par l'auteur ou par un tiers, mais toujours au nom de l'auteur, la notion d'édition concerne aussi sa diffusion : il y a édition au sens complet lorsqu'un effort particulier est fait, toujours au nom de l'auteur, pour multiplier des copies plus ou moins contrôlées de son œuvre et que des procédures sont mises en place pour favoriser la vitesse et la qualité de la transcription (Gilduin, Thomas). Là encore, mêlons-nous des réalités hétérogènes, qu'il vaudrait mieux tenir séparées ? Non, car les processus de correction du texte et de multiplication de ses copies sont souvent imbriqués (Isidore). Le but de l'« éditeur » ancien ou médiéval est de promouvoir une œuvre en raison de l'autorité qu'il lui accorde. La correction et la copie contrôlée, au nom de l'auteur, en sont alors les moyens complémentaires. Bref, la question des « éditions anciennes et médiévales » est subtile, complexe et réclamait dès lors un traitement global, sinon pour fournir des solutions applicables à tous les cas, du moins – c'était le but de ce cycle – pour alerter les éditeurs et les philologues

modernes sur une réalité sous-étudiée, sorte de « trou noir » de l'écodotique moderne. La publication des conférences, entières ou résumées, est prévue en 2006 sur le site *Aedilis* de l'IRHT.

Abbon de Fleury : Un abbé de l'an mil (Orléans – Saint-Benoît-sur-Loire, 10-12 juin 2004)

Gillette LABORY, IRHT

Organisé par l'Institut de recherche et d'histoire des textes et l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, le colloque international consacré à « Abbon de Fleury : un abbé de l'an mil », s'est déroulé du 10 au 12 juin 2004. Il s'agissait de redécouvrir un personnage qui, s'il fut célèbre en son temps, semblait presque totalement oublié de nos jours. Abbon, contemporain et émule, sinon rival, de Gerbert fut dès 988 mis à la tête de l'abbaye de Fleury et son « assassinat » à La Réole, en 1004, en fit un saint et un martyr, comme le démontre son biographe et ancien élève Aimoin dans la *Vita Abbonis*. S'il n'a pas été possible, lors de ces trois jours, d'aborder toutes les facettes de l'activité et de la production intellectuelle de l'abbé de Fleury, du moins s'est-on efforcé d'en présenter les principaux aspects et, plus largement, de traiter certains points relatifs à l'abbaye de Fleury et à la vie intellectuelle au temps d'Abbon.

La session d'ouverture fut consacrée au comput, œuvre scientifique la plus problématique d'Abbon (D. Juste, N. German, P. Verbist, B. Obrist) et à la musique (M. Huglo). Ont été ensuite abordées les idées politiques (M. Mostert, A. Dubreucq) et ecclésiologiques d'Abbon (I. Rosé et P. L.-M. Gantier), son œuvre d'historien (M. Sot), de canoniste (F. Roumy) et de grammairien (A. Guerreau-Jalabert). Au cours de ces séances fut mise en évidence la cohérence d'une pensée qui, tendue vers la connaissance de Dieu, a contribué concrètement à l'établissement du calendrier ecclésiastique ainsi qu'à la défense et à l'exemption de l'abbaye fleurisienne.

La deuxième journée du colloque, tenue à l'abbaye de Saint-Benoît, s'est intéressée au temporel de l'abbaye au temps d'Abbon (L. Morelle et A. Corre-Rivière) et à l'étude archéologique du site de Fleury (P. A. Davril, J. Minois, É. Vergnolle). Cette session s'est achevée par une visite détaillée et passionnante de la basilique.

En point d'orgue, le soir, fut donné par le groupe *Dialogos* que dirige Katarina Livljanic un magnifique concert consacré à la polyphonie et à la poésie à Fleury et Winchester en l'an mil.

Le dernier jour du colloque a pris en compte les aspects de la vie intellectuelle au siècle d'Abbon. P. Bourgain a étudié le style des œuvres d'Abbon et de celles de ses contemporains, prédécesseurs et successeurs, tous issus de Fleury. D. Barthélemy s'est attaché à l'évolution de l'élément démoniaque dans les miracles de saint Benoît et a proposé d'y voir la conséquence de la mutation qui s'opère à partir de 1100 et du désenchantement du monde qui s'ensuit. Ch. Vulliez s'est intéressé aux récits de la *translatio* partielle des reliques de saint Euspice et de l'*inventio* du corps de saint Mesmin, pères fondateurs de l'abbaye de Micy, voisine de Fleury.

Les trois dernières communications du colloque se sont attachées à la production manuscrite à l'époque d'Abbon. J. Vezin a cherché à illustrer les relations établies entre Fleury et Saint-Martial de Limoges au début du XI^e siècle d'après la description des manuscrits possédés par l'abbaye limousine. J.-L. Alexandre a montré comment l'étude minutieuse des reliures des manuscrits ayant appartenu à la bibliothèque de

Fleury lui a permis d'identifier six exemples de remploi de reliures datables d'avant le XI^e siècle. P. Roger, enfin, a donné les résultats de sa recherche sur les pigments utilisés dans un ensemble de quatorze ouvrages conservés à Orléans et couvrant la période du VIII^e au XII^e siècle, en majorité issus de Fleury mais aussi d'Angleterre. Il apparaît ainsi que le bleu égyptien était utilisé à Winchcombe, mais pas à Fleury.

Dans sa conclusion, Jacques Dalarun a fait remarquer la profonde unité d'Abbon, parfois qualifié, à tort, de polygraphe de l'an mil. Abbon s'est avant tout intéressé au compte du temps, qu'il a exploré pour, en résumé, fixer deux dates : celle de Pâques, temps liturgique, et la détermination de l'ère chrétienne, temps linéaire, son but étant l'édification de l'*ecclesia*. Issu d'un milieu modeste, il ne possède peut-être pas les qualités de gestionnaire de l'aristocrate Gauzlin son successeur, sa vie est faite de batailles, à coup de libelles. Il a cependant marqué son époque, tant par l'exemption qu'il obtint du pape que par les idées qu'il a défendues et qui ont prélué à la grande réforme grégorienne. Avec lui, une vision du monde se met en place au début du XI^e siècle.

L'exposition « Lumières de l'an Mil en Orléanais : autour du millénaire d'Abbon de Fleury », organisée au musée des Beaux-Arts d'Orléans, et le catalogue rédigé sous l'autorité d'Annick Notter et Aurélie Bosc, remarquable de clarté et d'érudition, sont venus confirmer et compléter de façon très judicieuse les données du colloque.

La valorisation des études syriaques

Muriel DEBIÉ, section grecque

La section grecque de l'IRHT s'intitule exactement « section grecque, slave et de l'Orient chrétien ». Plusieurs de ses membres étudient donc des manuscrits et des textes écrits dans les langues de l'Orient chrétien, comme le copte, le syriaque ou l'arabe chrétien.

Les cours de langue (niveaux intermédiaire et avancé assurés à l'Institut catholique), s'ils sont un préalable indispensable au travail sur les textes ne permettent pas aux étudiants de se former à la traduction et moins encore à l'édition de textes. C'est pourquoi a été créé il y a deux ans un séminaire d'édition et de traduction de textes syriaques, afin d'assurer à ceux qui ont étudié la langue pendant deux ou trois ans la possibilité d'aborder un travail de lecture au long cours.

La première année de rodage du travail collectif a été consacrée à la traduction et au commentaire de la Vie de Jacques de Nisibe par Théodoret de Cyr, qui ouvre son *Histoire Philothée*. Cette version syriaque, qui abrège tous les passages rhétoriques du grec, est intéressante aussi parce qu'elle change de modèle pour le récit du siège de Nisibe par les Perses, en se tournant vers l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret et en abandonnant l'*Histoire Philothée* qu'elle traduisait jusqu'alors. Un examen des deux versions du siège données par Théodoret dans ses deux histoires a permis de mettre en évidence deux sources d'origine différente : l'une édessénienne, l'autre nisibéenne. Le travail sur les manuscrits a par ailleurs permis de trouver une autre traduction syriaque, plus littérale de ce même texte, qui n'avait jamais été signalée. Une édition de cette version, assez différente de celle étudiée d'abord, accompagnera le premier travail de traduction et de commentaire.

Le séminaire s'est ensuite consacré à la traduction de l'*Histoire syro-orientale de Karka de Beit Slokh* (la moderne

Kirkouk dans l'Iraq actuel). À ce texte a été joint le dossier des Actes des martyrs persans de la province du Beit Garmai (dans l'empire sassanide), dont Karka était la métropole. La collection « Sources chrétiennes » accueillera l'édition et la traduction de ce dossier. Les microfilms des manuscrits accessibles (certains sont en Iraq...) ont été réunis et le travail d'édition doit débiter à l'automne 2005.

Un séminaire de paléographie et de codicologie avait été lancé par trois chercheurs du CERL et du Laboratoire d'études sémitiques anciennes du Collège de France, il y a six ans environ. J'ai rejoint il y a trois ans mes collègues dans l'organisation du séminaire. Il a été décidé de recentrer ses activités – qui comprenaient la présentation de travaux en cours dans le domaine syriaque – d'abord sur l'étude des écritures syriaques, dont il convient d'affiner la chronologie, et de déterminer l'origine de l'un des alphabets. Depuis 2004, un projet de manuel de codicologie des manuscrits syriaques est en cours. Les chapitres répartis entre les participants sont

partiellement rédigés et présentés pour discussion lors des séances du séminaire.

Une société d'études syriaques a vu le jour en 2004 (association loi 1901), qui se donne pour but de faire connaître le patrimoine syriaque. Une demi-journée annuelle est consacrée à la présentation d'une recherche récente ou en cours au moment de l'assemblée générale. La Société organise chaque année une table ronde sur un sujet particulier des études syriaques, dont le résultat est publié dans une nouvelle collection (« Études syriaques ») par la librairie orientaliste Geuthner : après un premier volume sur les inscriptions, le second sur les apocryphes paraîtra le 18 novembre 2005, jour de la table ronde sur les liturgies syriaques. En 2006, l'équipe de l'université de Louvain chargée de l'édition des œuvres de Grégoire de Naziance, accueillera la table ronde sur « Les pères grecs en syriaque ». Voir le site de la société : <http://www.etudes-syriaques.org>.

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES OU À PARAÎTRE DANS LES COLLECTIONS DE L'IRHT

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille (XI^e-XV^e siècle), par D. NEBBIAI, Paris, CNRS éditions, 2005 (*Documents, études, répertoires*, 74)

Lire le manuscrit médiéval : observer et décrire, sous la dir. de P. GÉHIN, avec la collaboration de M. Dukan, S. Fellous, F. Fery-Hue, J.-F. Genest, M. Geoffroy, G. Lanoë, J. Longère, D. Muzerelle, D. Nebbiai, D. Poirel, J.-P. Rothschild, J.-H. Sautel, C. Sirat, P. Stirnemann, M. Zerdoun, et avec le concours de M.-G. GUESDON. Paris, Armand Colin, 2005 (collection U, série Histoire) [Cf la présentation de P. Gehin, p. 3]

Les manuscrits grecs datés des XIII^e et XIV^e siècles conservés dans les bibliothèques municipales de France, t. II, XVe siècle (première moitié), sous la dir. de Paul GÉHIN, Turnhout, Brepols, 2005 (*Monumenta Palaeographica Medii Aevi, Series Graeca*, 1)

L'Original arabe du Grand Commentaire d'Averroès au De Anima d'Aristote, par Colette SIRAT et Marc GEOFFROY, Paris, Vrin, 2005 (*Sic et non*).

Catalogue des manuscrits médiévaux en écriture latine de la Bibliothèque de l'Académie des sciences de Russie de Saint-Petersbourg, par Ludmila KISSELEVA et Patricia STIRNEMANN, Paris, CNRS Editions, 2005 (*Documents, études et répertoires*, 73).

Graduel de l'abbaye royale de Saint-Denis : début XI^e siècle. Paris, Bibliothèque Mazarine, ms. 384, par Claire MAÎTRE. Arles, Actes Sud, 2005, XXII p., 192 folios, 109 p. (Manuscrits notés III).

L'Abbaye de Fleury en l'an mil. – I. Vie d'Abbon, abbé de Fleury/Vita et Passio sancti Abbonis par Aimoin de Fleury et pièces annexes. Textes éd., trad., annotés par Robert-Henri BAUTIER et Gillette LABORY avec la collab. d'A.-M. BAUTIER et de J. DUFOUR. – II. *Le coutumier de Fleury*. Consuetudines Floriacenses Antiquiores par Thierry d'Amorbach. Texte éd., trad., annoté par Anselme DAVRIL, osb et Lin DONNAT, osb. Paris, CNRS-Éditions, 2004. (*Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes*, 32)

Catalogue des manuscrits d'Autun. Bibliothèque municipale et Société Éduenne, sous la dir. de Claire MAÎTRE, avec la collab. de A. Bondéelle, I. Delaunay, A. Dufour, J. Dufour, G. Giordanengo, D. Jacquart, M. d'Harcourt, H. Loyau, Z. Kaluza, G. Lanoë, A. Minvielle, É. Palazzo, A. Rebourg(†), Fr. Richard, P. Stirnemann, L. Torchet, V. Von Büren, Y. Zaluska. Brepols, décembre 2004.

Logica Morelli. Edited from the manuscripts with an introduction, notes and indices by Joke SPRUYT. Turnhout, Brepols, 2004 (*Studia Artistarum*, 12).

Reliures médiévales de la médiathèque d'Orléans par Jean-Louis ALEXANDRE et

Guy LANOË, avec la collab. de Geneviève GRAND et Aurélie BOSCH-LAUBY., Brepols, décembre 2004. (*Reliures médiévales des Bibliothèques de France*, 3)

Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'Ouest de la France. Actes du Colloque de Fontevraud, 13-16 décembre 2001, éd. par Jacques DALARUN. Turnhout, Brepols, 2004 (*Disciplina Monastica*, 1).

Bibliothèque de l'Ordre de Prémontré dans la France d'Ancien Régime. II – Édition des inventaires, par Anne BONDÉELLE avec la collab. de Marie-Louise Auger. CNRS-Éditions, [à paraître en 2005]. (*Documents, Études et Répertoires*).

ÉDITIONS EN LIGNE

C. BOURLET, dir., *Paris au Moyen Âge, séminaire de recherche de l'IRHT*, Paris, site web de l'IRHT (Ædilis, actes, 7). <http://aedilis.irht.cnrs.fr/paris> [édition en ligne des résumés des interventions au séminaire de recherche de 1999 à 2002]

D. NEBBIAI et A. DUFOUR, dir., *L'érudition, cycle thématique 2002-2003 de l'IRHT*, Paris, IRHT, 2005. (Ædilis, Actes, 6).

<http://aedilis.irht.cnrs.fr/erudition/> [résumés, communication, articles et documentations relatives aux interventions]

M. ZERDOUN, *Les matériaux du livre médiéval, séminaire de recherche de*

L'IRHT EN BREF

L'ÉVOLUTION DU PERSONNEL

Les nouveaux arrivants (sur postes fermes)

Rahmouna Carlier (responsable du service de la bibliothèque centrale)

Michel Kebaili (service de la bibliothèque)

Anne Laurent (service photographie, images, médias)

Stéphane Liaigre (service informatique)

Les départs

Christian Huber (service des publications) a quitté l'IRHT pour le secrétariat général du Comité national du CNRS

Fabio Zinelli a été nommé chercheur au département de linguistique romane de l'université de Sienne

Départs en retraite :

Christine Pellistrandi (section latine)

Geneviève Grand (section de paléographie latine)

Les nouvelles fonctions

Thierry Buquet, a rejoint le service des publications. Irmine Martin et Didier Lafleur ont rejoint ce même service pour une partie de leur activité.

Jean-Pierre Rothschild a été nommé responsable de la section latine, en remplacement de Pierre Lardet

Patricia Stirnemann et Anne-Marie Turcan ont été nommées co-responsables de la section de codicologie – héraldique - histoire des bibliothèques, en remplacement de Donatella Nebbiai

Les collaborateurs de longue durée (plus de 12 mois dans le laboratoire)

Les départs

Xavier Héлары, CRD à la section de diplomatique (31 août 2005)

Pascale Duhamel, boursière post-doctorale (31 août 2005)

Les arrivées

Radu Suciú, allocataire de recherche (à compter de janv. 2005 pour trois ans, section de l'humanisme)

Matthieu Cassin, chargé de recherches documentaires (à compter de sept. 2005 pour 4 ans, section grecque)

Au total, 105 personnes font partie de l'IRHT au 1^{er} octobre 2005, dont 7 membres associés, 4 doctorants (les uns à l'ENS, les autres à l'EPHE, à l'Université ou du secondaire) et un post-doctorant.

l'architecte a annoncé que la livraison du bâtiment ferait dans la deuxième quinzaine de janvier, comme prévu. Le retour des sections et des services parisiens dans les murs n'interviendra qu'après la livraison du mobilier neuf et le réaménagement de la documentation par les déménageurs, au début du printemps. Si les travaux ne prennent pas de retard dans les derniers mois, l'ouverture au public pourrait avoir lieu avant la fin du 1^{er} semestre 2006.

FILMOTHÈQUE : LA SUPPRESSION DES JACKETS POUR LES DERNIÈRES ACQUISITIONS.

En raison de la baisse des effectifs du service de la filmothèque, de l'accroissement de sa charge représenté par la fabrication des doubles numériques des microfilms et malgré les inconvénients de cette nouvelle présentation, la direction de l'IRHT s'est résignée à suspendre l'opération de mise sous jackets des microfilms de consultation à partir du mois de mai 2005. Depuis cette date, les microfilms nouvellement acquis se présentent en rouleaux et ont un numéro de classement de type R 99999. Leur reproduction intégrale se fera sous forme de rouleau et la reproduction partielle ne sera possible que sur papier (en format C4, T1 ou T2).

Il restera néanmoins possible, sur demande justifiée, d'obtenir ponctuellement une mise sous jackets

Les amis de l'IRHT

40, avenue d'Iéna, F-75116 Paris

e-mail : amisirht@irht.cnrs.fr

Composition du bureau :

Françoise VIELLIARD, professeur à l'École nationale des chartes, *présidente*.

Gabriel BIANCIOTTO, directeur honoraire du CESC (Poitiers), *vice-président*

Pierre PETTMENGIN, sous-directeur à l'École normale supérieure, *vice-président*

Olga WEJERS, directeur de recherche au Constantijn Huygens Instituut (La Haye), *vice-présidente*

Jacques-Hubert SAUTEL, chargé de recherche à l'IRHT, *trésorier*

Sarah STAATS, *trésorière-adjointe*

Caroline BOURLET, attachée à l'IRHT, *secrétaire*

Ont préparé ce numéro :

Caroline Bourlet

Anne Bondéelle

Jacques-Hubert Sautel

Françoise Vieillard

L'IRHT PRATIQUE

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE L'AVENUE D'IÉNA

Les travaux avancent à grands pas. Le gros œuvre, malgré la surprise des fondations à reprendre sous la voûte, s'est achevé au début de l'été. Le second œuvre se déroule normalement et lors de la réunion de chantier de septembre,

Conférence donnée par Lucie Fossier et José Beaud lors de la réunion annuelle des amis de l'IRHT, le 18 novembre 2004

Les débuts de l'informatique à l'IRHT

[Lucie FOSSIER]

L'entrée des méthodes informatiques à l'Institut de recherche et d'histoire des textes a soulevé en son temps bien des doutes et des réticences. Nul doute cependant, à notre avis, que Félix Grat, notre fondateur, eût approuvé et même suscité cette initiative, comme le fit son successeur, Jean Glénisson, quand le moment fut venu.

Comme l'écrivait, voici 30 ans, Jean-Claude Gardin dans un article consacré aux « effets logiques des bases de données sur les disciplines d'érudition », il existe « une évidente congruence entre les démarches de l'érudition et le principe des bases de données » : l'activité de l'érudit repose sur l'accumulation continue de matériaux, d'informations, consignés progressivement dans des corpus, des inventaires, des répertoires. Ce stock d'informations est destiné à s'accroître sans fin, sans être limité à l'instar de ce qui se passe en sciences dures où les données collectées deviennent caduques dès lors qu'elles ont été utilisées pour un projet, une expérimentation bien définie. Or c'était le projet initial de Félix Grat que de collecter tous les manuscrits conservés, retrouvés « aux quatre coins du monde » sans donner à cette quête une finalité limitée. Et ce fut aussi l'idée du fondateur de faire bénéficier la recherche des textes anciens de toutes les ressources de la technique moderne ; à cet égard le microfilmage qu'il fit adopter fut une innovation dont on sait quels immenses services elle rendit et rend encore aux chercheurs ; un demi-siècle plus tard, il aurait songé à l'informatisation, qui rendait possible la consultation rapide et sans faille de ces innombrables textes dont il prônait l'accumulation progressive.

L'accumulation continue de matériaux, c'est le premier rôle de l'informatique. Le second est de donner la possibilité de procéder sur cet ensemble à des opérations de tris permettant des rapprochements, des comparaisons, en bref une sélection des informations répondant aux centres d'intérêt des consultants. Or, Jeanne Viellard, puis Jean Glénisson, se sont employés à diversifier les centres d'intérêt portés au manuscrit en créant de nouvelles sections, spécialisées dans l'étude de la datation, de la localisation, de la décoration. Quel autre moyen pouvait mieux aller à la rencontre de leurs objectifs que

l'informatique, capable sur un corpus gigantesque de sélectionner rapidement et sans erreur ce qui pouvait convenir aux uns ou aux autres ? Tout le monde se prit à en rêver à l'Institut, chaque section pour son propre compte ; mais de cela, José Beaud parlera tout à l'heure.

Pour nous encourager à poursuivre notre rêve informatique, nous ne manquions pas d'exemples prestigieux : c'est dès 1951 que le Père Busa s'attaqua à la mise en fiches mécanisées des hymnes rituels de saint Thomas d'Aquin avant de réaliser dans la décennie suivante les concordances de l'ensemble de l'oeuvre, 1951, à peine six ans après que fut réalisée la première machine électronique (1946!). A la même époque, Jean-Claude Gardin constituait une base de données archéologiques, et, en possession du gigantesque fichier (manuscrit) de Mario Roques, le Trésor de la langue française créé à Nancy par le doyen Paul Imbs projetait de rassembler sous forme de concordances des exemples puisés aux oeuvres littéraires françaises. Tout en même temps, la société IBM cherchait à endoctriner les chercheurs en Sciences humaines en organisant des séances d'initiation où l'on apprenait qu'à la suite de la mémorisation des discours du général de Gaulle, on avait établi les fréquences du vocabulaire utilisé et l'on s'était aperçu que la fréquence la plus élevée revenait au mot « France ». En réalité, il faut attendre la décennie 60 pour relever l'apparition et le développement de travaux suivis, avec la création du LASLA (laboratoire de statistiques pour les langues anciennes) penché sur les oeuvres de Sénèque à Liège, la création du CNUCE (Centro Nazionale Universitario di Calcolo Elettronico) à Pise, les travaux de patristique du professeur Roberge et la bibliographie du Père Larue à Québec et Trois-Rivières, etc. En France, dom Jacques Froger s'avérait un défenseur acharné et enthousiaste de ces premiers essais. En 1966, sous les auspices du doyen Jean Schneider et sous la houlette de Gérard Weil qui, depuis plusieurs années, avait entrepris de mettre la Bible sur machine, naquit le Centre de recherches et d'applications linguistiques, le CRAL, devenu par la suite l'ARTEM. Cette création concernait plus particulièrement l'Institut des Textes puisque l'une des quatre sections que le laboratoire comportait fut consacrée au relevé et à l'étude des documents diplomatiques du Haut Moyen Age. Un

contrat d'association fut d'ailleurs établi entre les deux institutions.

Si l'on ne voulait pas en rester à l'étape du rêve, il convenait de s'initier à la pratique informatique en conjuguant formation et information.

La formation fut assurée le plus souvent au moyen de stages, organisés généralement par des universitaires scientifiques déjà rompus aux méthodes informatiques. Il y en eut à Grenoble (plusieurs sessions furent organisées et suivies par la plupart d'entre nous) ; il y en eut aussi à Nancy et, probablement, ailleurs, mais le plus souvent en province. On y découvrit avec délices les mystères du système binaire (ou décimal codé binaire), on s'initia (ou l'on essaya de s'initier) aux langages informatiques du moment, l'Algol à Nancy, le Cobol à Grenoble, on imagina des fichiers d'essai ... Mais j'insisterai surtout sur le climat dans lequel se déroulaient ces stages de formation : s'y retrouvaient toutes les Sciences humaines, toutes spécialités confondues (littérature ancienne ou médiévale, histoire, histoire du droit, philosophie). Il y régnait une extraordinaire convivialité ; l'incessante confrontation entre des problèmes vus sous des angles différents, selon les disciplines, s'avérait pleine d'enseignements, élargissait nos perspectives ; les relations ainsi créées se maintinrent le plus souvent par la suite.

L'information, en second lieu, était indispensable : il convenait de prendre contact avec les équipes déjà venues au stade des réalisations, s'informer de leurs finalités respectives, voir le matériel et les programmes utilisés, comprendre les difficultés rencontrées et surmontées. Encore fallait-il avoir la possibilité de se déplacer, parfois dans des régions ou même des pays éloignés. A cet égard, Jean Glénisson tint à nous apporter dès le départ une aide inconditionnelle. Le système des conventions d'échange instauré par le CNRS facilita nos enquêtes (grâces en soient rendues à Mme Mirabel !). Nos pas nous ont menés tout d'abord auprès des faiseurs de concordances, et de statistiques lexicales (en Belgique, au LASLA de Liège, au CETEDOC de Paul Tembeur qui venait de se constituer, au CNUCE pisan, aux entreprises québécoises déjà évoquées etc.). Cependant, progressivement nos projets se précisèrent et nos enquêtes s'orientèrent vers des formations dont les orientations étaient voisines des nôtres : toute exploitation, à ce temps, était fondée sur l'enregistrement en machine d'un texte intégral (le « full-text »). Cependant, les finalités varient selon qu'il s'agit de textes relatifs à une oeuvre littéraire unique, tout au plus à un auteur unique, ou s'il s'agit d'enregistrer un ensemble de documents disparates. Dans le premier cas, les produits consistent en concordances, étude lexicographique ou philologique, statistiques. Dans le second cas, le « full-text » est pourvu d'une structure permettant de replacer les termes relevés dans un cadre historique, chronologique, spatial. C'est ainsi qu'opèrent le CRAL de Nancy et les diverses entreprises de type historique que nous étions amenés à consulter : recueil des actes pisans établi par Silio Scalfati à Pise, Fuldawerk à Münster, index verborum du Décret de Gratien à Metz, par exemple. C'est aussi cette méthode qui fut utilisée pour l'enregistrement des registres pontificaux de la papauté d'Avignon, dont je reparlerai plus tard.

Toutes ces réunions, ces concertations débouchèrent sur la nécessité de faire un recensement de toutes les entreprises existantes dans les domaines concernés par le manuscrit. Le

« groupe de Pérouse » qui, sous l'égide de Monseigneur Ruyschaert, se réunissait tantôt à Pérouse, tantôt à Rome, tantôt à Paris, décida la création d'une « commission internationale d'étude pour la description des manuscrits » chargée du recensement des incipitaires et du choix des éléments de description d'un manuscrit. Je ne sais si elle a perduré.

Du côté des historiens, le coup d'envoi fut assuré par le colloque « Informatique et histoire médiévale » organisé en 1975 par l'École française de Rome et l'Université de Pise, et que mit sur pied André Vauchez avec mon aide. Réunissant la majorité des historiens médiévistes, détracteurs ou non de la machine, il déboucha sur la constitution d'un « groupe de centralisation » chargé du recensement des entreprises informatisées en cours ou prévues. Nous conçûmes et expédiâmes un questionnaire dont les résultats auquel répondirent 25 médiévistes qui formèrent « un premier noyau de réseau d'information »¹. C'est de ce premier groupe que naquit *Le Médiéviste et l'Ordinateur*.

Enfin, un accord avec le bulletin canadien *Camdap* (Computers and Medieval Data Processing) et son directeur Serge Lusignan avec lequel nous nouâmes des relations cordiales nous permit d'élargir considérablement les limites de ce recensement.

Dans la décennie 1970-1980, on assista à la concrétisation des rêves. Toutes proportions gardées cependant, car les réalisations étaient soumises à deux conditions : d'une part, disposer de machines, d'autre part, disposer d'informaticiens, de « programmeurs » comme on disait alors.

Les machines, ce fut pendant de longues années encore les perforatrices assurant le passage et le déchiffrement des informations reportées codées sur des cartes ou des rubans. Des consoles firent leur apparition vers 1971 mais elles restèrent d'un maniement délicat durant un temps et l'enregistrement en temps réel fut longtemps hors de nos possibilités financières. L'ordinateur lui-même, engin énorme installé au Circé (Centre Inter Régional de Calcul Electronique du CNRS, à Orsay) puis à la MSH2, disposait d'une mémoire encore limitée. À l'Institut était attribué un crédit-heures.

La deuxième condition, donc, était de disposer de programmeurs. Mais à cet égard le CNRS se montra fort réticent dans l'attribution d'un poste. Longtemps, nous dûmes, à l'Institut, et nous n'étions pas les seuls en Sciences Humaines, nous contenter d'étudiants vacataires ou sur demi-postes à durée limitée. Ces passages éphémères étaient d'autant plus dommageables que les jeunes gens ainsi recrutés, de formation scientifique, avaient le plus grand mal à comprendre ou admettre ce que nous voulions. Une fois le dialogue établi, le temps de vacation était épuisé et toute la mise en oeuvre était à refaire. Les temps étaient durs mais la solidarité entre les équipes n'en était que plus forte : les mieux lotis prêtaient aide et nous avons pu à l'Institut recourir quelque temps aux services de l'informaticien que l'équipe du philosophe André Robinet avait miraculeusement obtenu. Nous-mêmes, par la suite,

¹ Selon les termes de l'éditorial du premier numéro du *Médiéviste et l'Ordinateur*, publié au Printemps 1979 qui faisait état des résultats de cette enquête.

² Maison des Sciences de l'Homme, (54, boulevard Raspail à Paris

avons pu prêter aide à l'équipe byzantine du Collège de France, et prendre en charge des travaux individuels, tels ceux de Michel Balard ou Claudine Billot, qui, avec beaucoup de courage, avaient entrepris d'utiliser la machine pour la mise en valeur de leur documentation de thèse.

Enfin, l'introduction définitive des méthodes informatiques à l'Institut des textes supposait une réflexion supplémentaire, et non des moindres. L'entrée en machine du « full-text » constituait l'opération première à laquelle se livraient les entreprises qui avaient fait l'objet de nos enquêtes. Il ne pouvait être question de procéder ainsi pour l'exploitation de notre corpus de manuscrits. Chacun d'entre eux était représenté en machine par sa description en langage naturel.

Il était néanmoins indispensable, pour mener une recherche efficace et complète, que ce langage soit parfaitement normalisé. On peut dire que la décennie 70-80 introduisit partout dans le monde une phase de normalisation. C'est sur le plan international que cette normalisation fut engagée, rassemblant toutes les entreprises faisant montre du même souci : décrire de façon uniforme les manuscrits repérés « aux quatre coins du monde », forger de concert une notice descriptive normalisée. C'est ainsi que travaillèrent les membres du Groupe de Pérouse, qui tentèrent d'accorder leurs violons. S'ils n'y parvinrent pas, la réflexion menée par les participants fut pleine d'enseignement pour eux : le « Guide pour l'élaboration d'une notice de manuscrit » établi par l'Institut des textes en est le fruit.

Dans une direction voisine, on tenta des exploitations de documents historiques, qui exigeaient un langage normalisé, composé de termes dits « descripteurs » dont l'ensemble, hiérarchisé, constituait un thesaurus. Le premier d'entre eux, conçu pour l'exploitation informatique des registres des cartulaires français de l'Institut, fut constitué par mes soins, puis amélioré par ceux de Caroline Bourlet. Il servit d'exemple à celui qui fut forgé par Josette Metman, pour le CEHJ (Centre d'études d'histoire juridique)¹, et surtout à celui du Centre de documentation pour la papauté d'Avignon.

Il est temps d'entrer, avec José Beaud, dans le vif du sujet : l'Institut des textes aux premiers temps de l'informatique. Ce panorama préalable nous a paru nécessaire car il est difficile pour les chercheurs actuels de s'imaginer ce que fut ce premier temps d'informatique, avec ses contraintes, ses échecs, mais aussi ses joies devant un résultat enfin positif, et surtout ces concertations, ces travaux en commun, cette solidarité que rendaient nécessaire nos balbutiements et le caractère rudimentaire de notre appareillage. En facilitant toute conversation avec la machine, la microinformatique, procédé individualiste, rendait inutile la réflexion préalable et menée nécessairement en commun.

[José BEAUD]

Merci à Lucie Fossier pour son exposé, essentiel, auquel il n'est rien à ajouter. Merci à elle encore pour son accueil, lorsque je suis arrivée en 1967 à l'IRHT. Merci enfin car, il faut le dire, sans elle il n'y aurait pas eu d'informatique dans notre cher institut.

Ma venue à l'IRHT : en charge d'une recherche coopérative sur programme du CNRS, lancée par Alphonse Dupront et Henri-Jean Martin, sur le « Recensement des livres anciens », j'avais à cette époque un pied à la Réserve de la Bibliothèque nationale, avec Nano Veyrin-Forrier et un pied à la section de l'Humanisme avec Edith Bayle ; toutes les deux me confièrent à Lucie Fossier et à l'informatique. Que je dise tout de suite que, à part quelques réussites locales, ce grand « Recensement » n'a jamais pu se faire mais ce fut l'occasion de m'initier à l'informatique de la seule manière qui était envisageable alors : décomposer les raisonnements en algorithmes simples répondant à une logique binaire, ce qui ne s'improvisait pas et put faire croire que « l'historien de demain sera informaticien ou ne sera pas » comme l'écrit Emmanuel Leroy-Ladurie en 1968, - ce qui donne le ton de cette époque -, propos qui sera démenti en 1975 par Jean-Claude Gardin², un des plus subtils praticiens et théoriciens de la « chose informatique ».

En 1970, 1^{er} stage d'informatique à Grenoble, autour de Gilles Dagand. C'est la découverte du binaire de base 0-1, de ses possibilités, de ses contraintes : un matin, le programme de traitement de nos premières notices bloque. Pourquoi ? conçu pour parcourir 99 notices, la 100^e, avec ses 3 chiffres, n'était pas reconnue par le programme.

Après le 2^e stage de Grenoble, en 1971, Christian Castellani, jeune chartiste, se lança dans la programmation automatisée d'une notice de manuscrit ou de livre ancien, avec le programme CLEO, appelé à une longue vie : ne cherchez pas le sens de ces quatre lettres, c'était le nom de la chatte de Christian. Mais nos efforts étaient contrariés par les multiples contraintes de la saisie sur cartes perforées : limitation draconienne du nombre des « champs » ou « zones », réduction des informations, limitation aux majuscules etc.. Contraintes qui auraient pu entraîner une quasi-incompatibilité avec les exigences scientifiques des recensements de manuscrits.

En 1974, Agnès Guillaumont, littéraire qui s'est brillamment mise à l'informatique, rejoint la section d'informatique et reprend ce programme, grandement assistée par les sections de l'institut qui entrent peu à peu dans la logique de l'informatisation et lui fournissent une analyse de plus en plus fine des « données », aidées en cela par l'amélioration de la saisie qui se faisait désormais sur terminal d'ordinateur. Ces « données », qui nous sont aujourd'hui familières, sont alors définies par Jean-Claude Gardin dans deux articles³ et dans une lumineuse présentation de Jean Glénisson⁴ « Les sciences humaines et la révolution documentaire ».

² Jean-Claude Gardin, « Effets logiques des bases de données sur les disciplines de l'érudition », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXVII, n° 2, 1975, p. 817-830, notamment p. 824 et suiv.

³ Jean-Claude Gardin, *op. cit.* note 1. Jean-Claude Gardin et Marie-Salomé Lagrange, *Essai d'analyse du discours archéologique*, CRA, *Notes et monographies techniques*, n° 7, CNRS, 1975, notamment pages 97 à 105.

⁴ Jean Glénisson, *Les sciences humaines et la « révolution documentaire »*, dans le rapport d'activité de l'IRHT, 1977, annexe 1, p. 18-31.

¹ Centre d'Étude d'Histoire Juridique, *Thésaurus d'histoire médiévale. Documents diplomatiques et judiciaires*, CNRS, 1983.

Dès 1974, en effet, a été repris le grand projet fondateur de l'IRHT, autrefois formulé par Jeanne Vielliard, en partie lancé par Edith Brayer, du traitement systématique des milliers de notices de manuscrits, accumulées dans toutes les sections, de plus en plus nombreuses et diversifiées de l'IRHT. Ce sont des mois, des années de rencontres, par petits groupes ou en réunions générales¹, de projets corrigés et recorrectés, de discussions pour ne pas parler de disputes. Tout ceci parallèlement à l'amélioration des matériels de saisie et de traitement et à la méthodique et minutieuse mise en oeuvre de logiciels sur mesure, grâce à Agnès et à Jean-Luc Minel qui nous avait rejoints en 1975.

Le *Guide pour l'élaboration d'une notice de manuscrit* voit le jour en 1977. Il porte le nom de tous ceux et celles qui y ont collaboré et l'avant-propos souligne la richesse et la diversité des points de vue rassemblés. Il souligne aussi les craintes quasi-générales devant la « machine » qui oblige à formaliser et à réduire, donc « à déformer ou à masquer une réalité mouvante et nuancée » et constate qu'une normalisation de ces données et du vocabulaire s'impose. Il demeure que « l'unité de l'IRHT s'est trouvée renforcée par la constante confrontation de ses membres jusqu'ici absorbés par des travaux parallèles, certes, mais souvent cloisonnés. »

La mise au point collective du *Guide* était donc une première étape, il fallait encore trouver un langage commun. Suivront, par domaine, des réunions de normalisation, en lien avec des organismes internationaux qui s'y consacrent, comme le groupe de Pérouse déjà cité par Lucie Fossier.

Il apparut aussi, dans la perspective d'une double localisation du laboratoire, à Paris et à Orléans, qu'il fallait dupliquer rapidement le fichier dit « de la filmothèque » qui contenait l'ensemble des informations de gestion de la filmothèque ainsi que des éléments de description des manuscrits (identification des auteurs et textes et/ou indications de contenu, date du manuscrit, illustration...). Il fut donc décidé d'amorcer un outil informatisé commun par la mise en machine du fichier manuel de la filmothèque et de l'enrichir scientifiquement grâce à la participation de l'ensemble des sections.

La « machine » était lancée, la réalisation fut lente, certes, et éclatée entre ces différents domaines, mais la base de données MEDIUM a pu être construite sur ces fondations : dans les années 1977-78, le CIRCE ne proposait pas de système de gestion de bases de données à ses utilisateurs, c'est encore sous le logiciel « maison » CLEO que fut informatisé le fichier de la filmothèque. Lorsqu'au début des années 80, le CIRCE proposa un SGBD commercial (ADABAS) bien adapté aux nouvelles avancées technologiques, qui répondait suffisamment aux besoins de l'IRHT et offrait la garantie d'une certaine évolutivité, il apparut raisonnable de l'adopter. Ce fut la première d'une série de migrations de la base de données MEDIUM.

A la différence de cet énorme et peut-être utopique projet, des travaux limités et bien cernés aboutissent, tant à l'intérieur de l'IRHT qu'à l'extérieur, car ces années 70-80 connaissent une vivante coopération avec des chercheurs et enseignants-chercheurs français et étrangers. Nous citerons,

pour le plaisir, ces noms dont la plupart évoquent de chaleureux souvenirs.

À l'intérieur du laboratoire :

- le Répertoire des bibliothèques de manuscrits anciennes (codicologie), publié ensuite et ancêtre du projet actuel ISBA ;
- le catalogue des Livres anciens de la bibliothèque de Rouen (humanisme) ;
- l'Onomasticon arabicum (section arabe) ;
- le projet d'analyse de contenu des cartulaires (diplomatique) ;
- le projet d'index automatisé des Suppliques pontificales d'Avignon (L. Fossier, A.-M. Hayez) ;
- les Mss hébraïques enluminés (section hébraïque) ;
- le Chansonnier espagnol (section romane, Jacqueline Steunou) ;
- les Reliures estampées à froid (codicologie, Denise Gid) ;
- l'exploitation de sources historiques de l'histoire de Chartres (Claudine Billot, diplomatique).

En collaboration avec des chercheurs extérieurs à l'IRHT :

- (à tout seigneur, tout honneur) depuis le stage de Grenoble en 1970, le projet « Tertullien » de Pierre Petitmengin ;
- la Bibliographie des droits antiques, pour le Pr Gaudemet et Marie-Noëlle Bournichon qui a très vite « fonctionné » et donna lieu à une publication régulière ;
- l'exploitation statistique de contrats commerciaux génois, pour Michel Balard ;
- l'exploitation de registres notariés génois, pour Georges Jehel ;
- le Refuge huguenot de Michelle Magdelaine, enfin, est aujourd'hui une superbe base de données de quelques 100.000 personnages, consultable sur Internet², qui continue de s'étoffer et qui est, surtout, le dernier avatar du logiciel CLEO, adapté pour la mise-en oeuvre de la base de données sur Internet par Claude Delvigna, ingénieur CNRS.

Il n'y a pas de conclusion à cette belle aventure des débuts de l'informatique à l'IRHT à laquelle participèrent avec enthousiasme, autour de Lucie Fossier et de moi-même, tous les membres de la section d'informatique : Caroline Bourlet, Christian Castellani, Françoise Delaveau, Agnès Guillaumont, Marie-Hélène Jullien, Christine Melin et Jean-Luc Minel. Cette aventure, je le sais, continue. Il appartiendra à d'autres d'en écrire la suite.

¹ Cf. les comptes-rendus de ces réunions générales dans les rapports d'activité annuels des années concernées.

² sous <http://cams-atid.ivry.cnrs.fr>, choisir « tous les liens du site » puis « refuge huguenot ».